

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2032

21 août 2008

SOMMAIRE

31 Invest S.A.	97528	Liftor S.A.	97516
Atik Investments S.A.	97529	Liftor S.A.	97490
Bonanza Holding S.à r.l.	97534	Luxco Investment Holdings S.A.	97534
Bornan Investments S.à r.l.	97533	Luxedit S.à r.l.	97528
Brasserie-Bistrot LE TROQUET Sàrl	97516	Luxshield Investments S.à r.l.	97533
Com-Invest Management Rubens S.C.A.	97534	Marlo S.A.	97535
Comit Luxembourg S.à r.l.	97536	Milbrooke Holding S.A.	97530
D'Amico International S.A.	97535	Mission Investment S.A.	97536
Depama s.à r.l.	97521	Montimmo S.A.	97515
DR Alésia S.à r.l.	97531	mTactics International S.A.	97529
DR Flandrin S.à r.l.	97530	Multiflags S.A.	97535
Encyclopaedia Universalis S.A.	97529	Multiplex Luxembourg General Partner S.à r.l.	97533
Encyclopaedia Universalis S.A.	97528	Nabors Offshore Americas Sàrl	97531
Entreprise Générale de Peinture A.Pinto	97527	Nabors Offshore Americas Sàrl	97517
Europe Service Development S.A.	97528	Navigalux Holding S.A.	97529
Fashion Finance S.A.	97533	Nic Kremer et Fils S. à r.l.	97535
Fimadel S.A.-SPF	97527	Norac S. à r.l.	97517
Financière Centuria Luxembourg S.A. ...	97517	Novelis Luxembourg S.A.	97536
Findim Group S.A.	97531	Partilux Holding S.A.	97520
Geniale S.A.	97516	Plus-Invest	97532
ICG-Gemco S.à r.l.	97525	PO Participations S.à r.l.	97530
ICGS-Gemco S.à r.l.	97531	Ramlux S.A.	97532
International Medical Service, s.à r.l.	97530	Recto-Verso S.A.	97534
JP Garitte Consulting and Management As- surance S.A.	97520	Sestante 1 S.à r.l.	97491
Kodesh S.A.	97515	Sigla Luxembourg S.A.	97532
Larus Holding S.A.	97490	Taurus Euro Retail Holding S.à r.l.	97521
Le Win Property S.A.	97490	Upsilon Informatique S.A.	97532

Larus Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.
R.C.S. Luxembourg B 73.028.

—
Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2008

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- Monsieur Alain STEICHEN, docteur en droit, demeurant professionnellement au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg;
- Monsieur Larry PILLARD, directeur de sociétés, demeurant au 25, chemin des Cerisiers, CH-1009 Pully;
- Monsieur Pit RECKINGER, avocat, demeurant professionnellement au 2, place Winston Churchill, L-2014 Luxembourg,

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008098225/534/19.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08331. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113092) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

Le Win Property S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 127.478.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire 2008

Est nommé administrateur, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 30 novembre 2013:

- Monsieur Benoît de FROIDMONT, demeurant professionnellement au 370, route de Longwy, L-1940 Luxembourg;
- Monsieur Adrien ROLLE, ingénieur commercial, demeurant professionnellement au 370, route de Longwy, L-1940 Luxembourg;
- Monsieur Miguel REYNDERS, administrateur de sociétés, demeurant au 167, route de Longwy, L-1941 Luxembourg.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 30 novembre 2013:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008098223/534/21.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2008, réf. LSO-CS09159. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113093) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

Liftor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 102, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 69.141.

—
EXTRAIT

Par la présente, la soussignée Chantal WEBER, demeurant à L-9054 Ettelbrück 27, rue Dr. Klein démissionne de son mandat comme administrateur auprès de la société Liftor SA, ayant son siège social à L-2320 Luxembourg, 102, bvd de la Pétrusse et ceci avec effet au 01^{er} décembre 2004.

Ettelbrück, le 01^{er} décembre 2004.

Signature.

Référence de publication: 2008098233/1457/14.

Enregistré à Diekirch, le 25 juillet 2008, réf. DSO-CS00483. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080113365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

Sestante 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 525.275,00.

Siège social: L-5365 Münsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 122.883.

In the year two thousand and eight, on the ninth day of July.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

- Impe Lux S.à r.l., a company organised under the laws of Luxembourg, with registered office at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 87.846 (Impe);

- Sorefisa S.p.A., a company organised under the laws of Italy, with registered office at 7, via dei Bossi, 20121 Milan, Italy (Sorefisa);

- Medstead Luxco S.à r.l., a company organised under the laws of Luxembourg, with registered office at L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 122.437 (Medstead); and

- Fita 2 S.à r.l., a company organised under the laws of Luxembourg, with registered office at L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 124.931 (Fita).

(Impe, Sorefisa, Medstead and Fita are together referred to as the Shareholders).

The Shareholders are here represented by Juliette Mayer, attorney at law, residing in Luxembourg by virtue of four proxies given under private seal,

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Shareholders, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to enact the following:

I. That Impe, Sorefisa, Medstead and Fita are the only shareholders of Sestante 1 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated pursuant to a deed of Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven, on December 13 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 17 February 2007 number 202 (the Company). The Articles were amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on January 23, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of July 7, 2007 number 1389;

II. That the Company's share capital is presently set at five hundred twenty-five thousand two hundred seventy-five euro (EUR 525,275) divided into six hundred thirty-eight (638) class A shares, seven hundred sixty-eight (768) class B shares, nine hundred eighty-eight (988) class C shares and eighteen thousand six hundred seventeen (18,617) class D shares of twenty-five euro (EUR 25) each.

III. That the agenda of the extraordinary general meeting of the shareholders of the Company is worded as follows:

1. waiver, to the extent necessary, of convening notices and notice periods provided for in the articles of association of the Company (the Articles);

2. waiver by the holders of Class A Shares, Class B Shares and Class D Shares, to the extent necessary, of their pre-emption rights as set out in article 5.3 of the Articles;

3. increase of the subscribed capital of the Company by an amount of thirty-five thousand one hundred fifty euro (EUR 35,150) to bring it from its present amount of five hundred twenty-five thousand two hundred seventy-five euro (EUR 525,275) to five hundred sixty thousand four hundred twenty-five euro (EUR 560,425) by the issuance of one thousand four hundred and six (1,406) new class D shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, to be issued with a share premium in an amount of fourteen million four hundred seventy-seven thousand five hundred eighty-two euro (EUR 14,477,582), having the same rights and obligations as the already existing class D shares;

4. decrease of the subscribed share capital of the Company by an amount of thirty-five thousand one hundred fifty euro (EUR 35,150) by cancellation of six hundred thirty-eight (638) class A shares and seven hundred sixty-eight (768) class B shares held by the Company so that the share capital of the Company is set at five hundred twenty-five thousand two hundred seventy-five euro (EUR 525,275) divided into nine hundred eighty-eight (988) class C shares and twenty thousand and twenty-three (20,023) class D shares of twenty-five euro (EUR 25) each;

5. deletion of the automatic redemption by the Company of the class C shares, upon the occurrence of certain triggering events as set out in article 6.6 of the Articles;

6. approval of the transfer of the registered office of the Company from 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, to 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, the Grand Duchy of Luxembourg, effective as of the July 1, 2007;

7. amendment of articles 2.1, 5.1, 5.2, 5.3, 7.3.4, 14.5.2 and 16 of the Articles, and deletion of the existing article 6.6 and 6.7. of the Articles;

8. restatement of the Articles;

9. miscellaneous.

Now, therefore, the Shareholders, acting through their proxyholder, have requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The entirety of the subscribed share capital of the Company being represented at the present meeting, the Shareholders resolve to waive, to the extent necessary, all rights granted to the Shareholders under the relevant provisions of the Articles for the convening of the shareholders meeting. The Shareholders declare to have perfect knowledge of the agenda which was communicated to them in advance.

Second resolution

The Shareholders resolve to waive their pre-emption rights as set in article 5.3 of the Articles as regards to the increase of the share capital of the Company.

Third resolution

The Shareholders decide to increase the subscribed capital of the Company by an amount of thirty-five thousand one hundred fifty euro (EUR 35,150) to bring it from its present amount of five hundred twenty-five thousand two hundred seventy-five euro (EUR 525,275) to five hundred sixty thousand four hundred twenty-five euro (EUR 560,425) by the issuance of one thousand four hundred and six (1,406) new class D shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, plus share premium, having the same rights and obligations as the already existing class D shares.

Intervention - subscription - payment

Thereupon, Sorefisa, prequalified and represented as stated above, declares to subscribe to the one thousand four hundred and six (1,406) new class D shares having a par value of twenty-five euro (EUR 25) each and to have them fully paid up by way of a contribution in kind consisting of a part of a claim of fifty-eight million one hundred fifty-one thousand and one hundred sixty-six euro (EUR 58,151,166) that Sorefisa has against the Company, of which the amount of fourteen million five hundred twelve thousand and seven hundred thirty-two euro (EUR 14,512,732) will be contributed as a payment for the new class D shares. It results from a certificate dated as per the date hereof from the management of the Company that:

(i) Sorefisa has a claim against the Company as a result of the repurchase agreement with respect to the A and B shares of the Company dated June 16, 2008 (the Claim);

(ii) the amount due by the Company under the Claim is equal to EUR 58,151,166;

(iii) the Claim is certain and due for payment without deduction (certaines, liquides et exigibles);

(iv) there are no major changes in the financial situation of the Company since the balance sheet dated December 31, 2007.

Such contribution in an aggregate amount of fourteen million five hundred twelve thousand seven hundred thirty-two euro (EUR 14,512,732) made to the Company is to be allocated as follows:

(i) thirty-five thousand one hundred fifty euro (EUR 35,150) is allocated to the share capital account of the Company;

(ii) fourteen million four hundred seventy-seven thousand five hundred eighty-two euro (EUR 14,477,582) is allocated to a share premium reserve account of the Company.

The said certificate and a balance sheet of the Company as of December 31, 2007, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

Fourth resolution

The Shareholders of the Company decide to decrease the subscribed share capital of the Company by an amount of thirty-five thousand one hundred fifty euro (EUR 35,150) by cancellation of six hundred thirty-eight (638) class A shares and seven hundred sixty-eight (768) class B shares held by the Company so that the share capital of the Company is set at five hundred twenty-five thousand two hundred seventy-five euro (EUR 525,275) divided into nine hundred eighty-eight (988) class C shares and twenty thousand and twenty-three (20,023) class D shares of twenty-five euro (EUR 25) each.

The shares are attributed as follows:

- Sorefisa, 988 class C shares, 1,406 class D shares

- Mestead, 10,555 class D shares

- Impe, 5,811 class D shares

- Fita, 2,251 class D shares

Fifth resolution

The Shareholders of the Company unanimously resolve to delete the automatic redemption by the Company of the class C shares, upon the occurrence of certain triggering events as set out by article 6.6 and 6.7. of the Articles.

Sixth resolution

The shareholders of the Company decide to transfer the registered office of the Company from 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, to 9, Parc d' Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, the Grand Duchy of Luxembourg, effective as of the July 1, 2007.

Seventh resolution

The Shareholders of the Company decide to amend articles 2.1, 5.1, 5.2, 5.3, 7.3.4, 14.5.2 and 16 of the Articles, and to further delete the existing article 6.6 of the Articles.

As a consequence of the preceding resolution, the Shareholders decide to restate the Articles, which shall be read as set out hereafter:

” **1. Name.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name SESTANTE 1 S.à.r.l. (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated August 10,1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in the municipality of Schuttrange, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality of Schuttrange by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

3. Duration.

3.1. The Company is formed for an unlimited duration and it shall be liquidated as soon as its object is realized.

3.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

4. Object.

4.1. The object of the Company is the acquisition and holding of a shareholder interest in SESTANTE 2 S.à.r.l. (or in any company resulting from any merger, demerger, consolidation, amalgamation, transformation, or any change of corporate form of SESTANTE 2 S.à.r.l.) and, as the case may be, a direct or indirect shareholder interest in FERETTI and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by SESTANTE 2 S.à.r.l. It may participate in the creation, development, management and Control of SESTANTE 2 S.à.r.l. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever relating to the participation held in SESTANTE 2 S.à.r.l.

4.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds, redeemable and/or convertible bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or to any other company. Subject to Article 7. below, it may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

4.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investment for the purpose of its efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

4.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

5. Share capital - Capital increase.

5.1. The subscribed share capital of the Company is set at EUR 525,275 (five hundred twenty-five thousand two hundred seventy-five euro) divided into 988 (nine hundred eighty-eight) class C common voting shares (the Class C Shares) and 20,023 (twenty thousand and twenty-three) class D common voting shares (the Ordinary Shares or Class D Shares) each with a par value of EUR 25 (twenty-five euro) and each being fully paid-up.

5.2. Subject to article 5.3. below, the Company may issue Class C Shares, Class D Shares and new classes of shares, each having a par value of EUR 25 (twenty-five euro) and having the rights and obligations set forth in these Articles (collectively referred to as the Shares).

5.2.1. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles according to Article 14.5. below.

5.3. Capital Increases

(a) Save as differently determined by the general meeting of shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles according to Article 14.5. below, any capital increase shall be subject to a pre-emption right of the holders of Class D Shares only pro rata to the number of Shares held by them.

(b) Subject to paragraph (c) below, if determined by the general meeting of shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles according to Article 14.5. below, the Company may issue new classes of preferred Shares provided, however, that any said new classes of Shares are not preferred to the Class C Shares in respect of any distribution of the Surplus (as defined in Article 16.2. below), it being understood, for the avoidance of doubt, that such new classes of preferred shares may rank pari passu with any Class C Shares.

(c) The provisions of paragraph (b) above notwithstanding, the Company may issue new classes of Shares which are preferred to the Class C Shares if the relevant capital increase is a Rescue Issue provided, however, that such new classes of preferred Shares are preferred to all (and not only to one or more) of the Class C Shares and to the Class D Shares.

(d) If one or more holders of Class D Shares do not subscribe to their portion of a capital increase, the other Class D Shares holders shall be entitled, but not obliged, to subscribe, in pro rata to their shareholding, to the portion of the capital increase not subscribed to by such shareholder(s).

6. Shares.

6.1. The Shares of the Company shall be in registered form only.

6.2. Subject to the provisions of Article 16. below, each Share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of Shares in existence.

6.3. Towards the Company, the Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company. The same rule shall apply in the case of conflict between an usufruct holder (usufruitier) and a bare owner (nu-propriétaire) or between a pledgor and a pledgee.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may repurchase its own shares within the limits set forth by the Law.

7. Transfer of shares and other securities.

7.1. General Principles

(a) No shareholder may Transfer any Securities of a certain category without simultaneously transferring to the transferee the same proportion of each other category of Securities that he/she/it holds. Any Transfer of Securities in violation of this Article 7.1.(a) shall be void and ineffective ab initio and the Company shall not give any effect to such attempted Transfer in its shareholders' register.

(b) No Transfer of any Securities shall be effected unless the Board of Managers is satisfied that such Transfer is effected in accordance with these Articles.

(c) No rights attached to the Securities including, without limitation, preemptive and preferential subscription rights, if any, shall be assigned, disposed of or Transferred except as otherwise provided for in these Articles.

7.2. Lock-up and Negative Pledge

(a) Subject to Article 7.3. below, for the entire duration of the Company, the shareholders shall not Transfer, or agree to Transfer, directly or indirectly, any of their Securities without the prior written consent of each of MEDSTEAD, IMPE and, if and when it will become a shareholder of the Company, FITA. Any such Transfer, even if approved by the other shareholders, shall remain subject to the provisions of Article 7.1. (to the extent applicable). Any Transfer in violation of this Article 7.2.(a) shall be void and ineffective ab initio and the Company shall not give any effect to such Transfer in its shareholders' register.

(b) The shareholders shall not, directly or indirectly, Encumber any of their Securities, unless previously authorised in writing by MEDSTEAD, IMPE and, if and when it will become a shareholder of the Company, FITA.

7.3. Permitted Transfers

The provisions set out in Article 7.2.(a) of these Articles shall not apply in the event of Transfer of Securities pursuant to the following provisions of this Article 7.3.

7.3.1. By MEDSTEAD to:

(a) any company or legal entity which is entirely owned by the CANDOVER FUNDS and/or the CANDOVER Related Entities; and

(b) any company or legal entity which is entirely owned by the CANDOVER FUNDS and/or the CANDOVER Related Entities and by the Syndicatee Investors provided, however, that said Syndicatee Investors shall not at any time indirectly hold more than 10% in the aggregate of the share capital of the Company;

it being understood, however, that the term MEDSTEAD when used in these Articles shall also be referred to any company or legal entity to which any of the Securities have been Transferred by MEDSTEAD in accordance with the provisions of this Article 7.3.1. and any said entities shall be considered as a single party in connection with the exercise of any rights and performance of any obligations hereunder and provided however that, if at any time after such Transfer the transferee ceases to be a permitted transferee under letters (a) and/or (b) above it shall immediately Transfer such Securities to an entity to which the Transfer is permitted under this Article 7.3.1.

7.3.2. By IMPE to FITA, provided, however, that the Transfer contemplates in the aggregate up to, and not more than, 15% of the Securities of the Company;

7.3.3. if an when it will become a shareholder of the Company, by FITA to:

(a) any company or legal entity which is entirely owned by the PERMIRA FUNDS and/or the PERMIRA Related Entities; and

(b) any company or legal entity which is entirely owned by the PERMIRA FUNDS and/or the PERMIRA Related Entities and by the Syndicatee Investors provided, however, that said Syndicatee Investors shall not at any time indirectly hold more than 10% in the aggregate of the share capital of the Company;

it being understood, however, that the term FITA when used in these Articles shall also be referred to any PERMIRA Investor to which any of the Securities have been Transferred by FITA or any of the PERMIRA Related Entities in accordance with the provisions of this Article 7.3.3. and any said entities shall be considered as a single party in connection with the exercise of any rights and performance of any obligations hereunder and provided however that, if at any time after such Transfer the transferee ceases to be a permitted transferee under letters (a) and/or (b) above it shall immediately Transfer such Securities to an entity to which the Transfer is permitted under this Article 7.3.3.

7.3.4. By any of the Class C Shares holders or IMPE, in each case in favour of the Company or an entity designated in writing by the Board of Managers pursuant to Article 9.7. below.

7.3.5. As differently determined by the general meeting of shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles according to Article 14.5. below.

8. Management - Appointment and dismissal.

8.1. The Company shall be managed either by a sole manager or by a board of managers (the Board of Managers) of 5 (five) members, either shareholders or not, who are appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders for a term of 3 (three) years. After Completion, the Company shall only be managed by the Board of Managers.

8.2. Retiring managers are eligible for re-election.

8.3. The Board of Managers shall be appointed as follows:

(i) MEDSTEAD shall present a list of at least three candidates and three managers shall be elected among this list (individually, a MEDSTEAD Manager, collectively, the MEDSTEAD Managers);

(ii) IMPE shall present a list of at least two candidates and two managers shall be elected among this list (individually, an IMPE Manager and collectively the IMPE Managers);

(iii) if and when FITA will become a shareholder of the Company, the following provisions shall apply in lieu of the provision under item (ii) above:

(A) IMPE shall present a list of at least one candidate and one IMPE Manager shall be elected among this list;

(B) FITA shall present a list of at least one candidate and one manager shall be elected among this list (the FITA Manager).

8.4. The managers may be dismissed at any time and at the sole discretion of the single shareholder or the general meeting of shareholders (ad nutum).

9. Meetings and resolutions of the board of managers.

9.1. The Board of Managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 5 (five) Business Days in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the Board of Managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the Board of Managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the Board of Managers of the Company.

9.4. The Board of Managers may elect among the MEDSTEAD Managers a chairman (the Chairman). The Board of Managers may further choose a secretary (the Secretary), either manager or not, who shall be in charge of keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers and of the general meetings of shareholders.

9.5. Any manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.6. Subject to Article 9.7. below, the Board of Managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board of Managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the Board of Managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.7. Any of the following decisions shall be taken by the Board of Managers with the favourable vote of the IMPE Manager(s) and shall not be delegated to any manager or executive committee (it being understood, however, that the Board of Managers shall be able to delegate the implementation of any such decisions taken by the Board of Managers):

(a) Transfer or Encumber any of the securities of SESTANTE 2 S.à r.l. owned by the Company (except for Transfers or Encumbrances anyway required by the Banks); it being understood, however, that the favourable vote of the IMPE Manager(s) shall not be needed in respect of a Transfer which is:

(i) a Secondary Buy-out where the binding obligation to enter into the relevant transaction is executed after the third anniversary of Completion and the express written consent of Cav. Norberto Ferretti is obtained, such consent not to be unreasonably withheld or delayed, to be evidenced to the Board of Managers by means of a written statement of the same with certified signature;

(ii) a Trade Sale where the binding obligation to enter into the relevant transaction is executed after the fifth anniversary of Completion; or

(iii) made at any time in the context of a Listing.

(b) any decision related to the matters set out under Article 7.3.4. above (other than where the Transfer is to (i) the Company or (ii) MEDSTEAD, IMPE and, if and when it will become a shareholder of the Company, FITA and provided, however, that in the case of a transfer other than to the Company, such Shares are bought by each of MEDSTEAD, IMPE and, if and when it will become a shareholder of the Company, FITA on a pro-rata basis (unless one or more amongst MEDSTEAD, IMPE or FITA does not wish to purchase its pro-rata share which it is entitled to buy));

(c) give voting instructions to a representative of the Company at the general meeting of shareholders of SESTANTE 2 S.à r.l., where the resolution of such meetings of SESTANTE 2 S.à r.l. relates to:

(i) the appointment of any member of the board of managers of SESTANTE 2 S.à r.l., it being understood, however, that such favourable vote shall not be needed in relation to the appointment of the SESTANTE 2 S.à r.l. board of managers when the relevant voting instructions given by the Board of Managers to the Company's representative provide for the vote in support of a list of candidates which includes the same members of the Board of Managers or, alternatively, one candidate designated by each of the Company's managers (thus, a total of five candidates);

(ii) increases of the share capital of SESTANTE 2 S.à r.l., amendments to the articles of association, mergers, demergers, changes of corporate form and liquidation of SESTANTE 2 S.à r.l. (unless the liquidation of SESTANTE 2 S.à r.l. is to be resolved at a time when SESTANTE 2 S.à r.l. does not own any direct or indirect shareholding in FERRETTI), it being understood, however, that such favourable vote shall not be needed for the voting instructions given by the Board of Managers to the Company's representative:

(A) in relation to increases of the share capital of SESTANTE 2 S.à r.l. when (i) the amount (inclusive of share premium) to be resolved upon by the general meeting of shareholders of SESTANTE 2 S.à r.l. (the SESTANTE 2 S.à r.l. Increase) corresponds (except for a portion destined to pay fees and expenses relating to the management and activity of the Company) to the amount (inclusive of share premium) of a capital increase concurrently resolved upon by the general meeting of shareholders of the Company (the Company Increase); (ii) the SESTANTE 2 S.à r.l. Increase is offered for the subscription to the Company; and (iii) the Company resolved to entirely subscribe to the SESTANTE 2 S.à r.l. Increase by using the funds collected with the Company Increase; or

(B) when the Company or any of its Subsidiaries is in default (however defined) under the financial covenants of any financing agreement to which the Company or any of its Subsidiaries is a party at any given time, only whilst such default (however defined) is continuing and to the extent of what is necessary in order to remedy the relevant default and provided, however, that the amount of any capital increase resolved upon in said circumstances shall be limited to (i) the minimum amount necessary to restore or maintain the relevant financial covenants and (ii) determined at fair market value and (iii) offered for subscription to the Company.

9.8. Any manager may participate in any meeting of the Board of Managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other, provided such call is initiated from Luxembourg. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.9. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

10. Minutes of meetings of the board of managers.

10.1. The decisions of the Board of Managers will be recorded in minutes to be inserted in a special register and signed by the Chairman and any other manager. Any proxies will remain attached thereto.

10.2. Copies or extracts of such minutes that may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman and any other managers.

11. Powers of the board of managers. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the Board of Managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

12. Delegation of powers and representation of the company.

12.1. Subject to Article 9.7. above, special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the sole manager, or if there are more than one manager, by the Board of Managers.

12.2. Subject to Article 9.7. above, the Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two managers for transactions not exceeding a commitment of EUR 10,000.- (ten thousand) and in all matters by the joint signature of all the managers of the Company or the single signature of any persons to whom such signatory power has been granted by the Board of Managers, but only within the limits of such power.

13. Indemnification. The Company may indemnify any manager or officer and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a manager or officer of the Company or, at his request, of any other corporation of which the Company is a shareholder or creditor and from which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

14. Decisions of the sole shareholder - Collective decisions of the shareholders.

14.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

14.2. Each shareholder has voting rights proportional to its shareholding.

14.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

14.4. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

14.5. Subject to Articles 14.5.1. and 14.5.2. below, collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

14.5.1. Subject to Article 14.5.2. below, any resolutions relating to (i) the amendment of these Articles, (ii) the merger, de-merger, change of corporate form and/or liquidation of the Company (unless the liquidation of the Company is to be resolved at a time when the Company does not own any direct or indirect shareholding in FERRETTI) and (iii) capital increases of the Company, shall be passed at the general meeting of the shareholders with the favourable vote of IMPE, it being understood, however, that such favourable vote shall not be needed in respect of any said resolution when the Company or any of its Subsidiaries is in default (however defined) under the financial covenants of any financing agreement to which the Company or any of its Subsidiaries is a party at any given time, only whilst such default (however defined) is continuing and to the extent of what is necessary in order to remedy the relevant default and provided, however, that the amount of any capital increase resolved upon in said circumstances shall be limited to (i) the minimum amount necessary to restore or maintain the relevant financial covenants and (ii) determined at fair market value and (iii) offered for subscription to the shareholders of the Company in accordance with Article 5.3.(a).

14.5.2. Furthermore, it is understood that resolutions concerning any change to the rights and prerogatives of the Class C Shares shall not be passed without the favourable vote of at least the simple majority of the holders of the Class C Shares.

14.6. Decisions by shareholders are passed in such a form and at a such majority(ies) as prescribed by the Law and by these Articles. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of shareholders of the Company. Meetings can be called by convening notice addressed by registered mail to shareholders to their address appearing in the register of shareholders held by the Company at least 10 Business Days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting the meeting may be held without prior notice.

Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

15. Financial year - Annual accounts.

15.1. Company's financial year runs from 1 September of each year to 31 August of each year.

15.2. At the end of each financial year, the Board of Managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

15.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

16. Distributions.

16.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

16.2. Any disposal (if any) by the general meeting of shareholders of the surplus of net profits after deduction (if any) of the amounts referred to in Article 16.1. above or any disposal of amounts distributable to the shareholders (the Surplus) shall be made in accordance with the provisions of Articles from 16.3. to 16.8. below.

16.3. Subject to the provisions of Articles 16.4. to 16.8. below, any distributions out of the Surplus (the Distributed Amount) (including, for the avoidance of doubt, on a Refinancing, an Exit or a Partial Disposal (which does not constitute a Triggering Event)) shall be paid to the Class D Shares:

(a) first, any Distributed Amount shall be paid to Class C Shares until each of such shares receives the Specified Amount C in full;

(b) second, any further Distributed Amount shall be paid to the Class D Shares.

16.4. Notwithstanding the provisions of Article 16.3. above and subject to Article 16.5. and (in relation to a Subsequent Triggering Event) 16.7. below, any Distributed Amount that stems from a Triggering Event shall be paid to shareholders as soon as reasonably practicable in the following manner and order of priority:

(a) first, any Distributed Amount shall be paid to Class C Shares until each of such shares receives the Specified Amount C in full;

(d) second, any further Distributed Amount shall be paid to the Class D Shares.

16.5. Subject to Article 16.4. below, any Distributed Amount which stems from the First Triggering Event which is a Listing shall be allocated to shareholders in the order of priority set out in Article 16.4. above, but payment of the Distributed Amount so allocated shall be made as follows:

(a) the amount of the Distributed Amount which is payable to the Class D Shares shall be paid on such date as the shareholders' meeting may decide;

(b) the amount of the Distributed Amount which is payable to Class C Shares shall be paid within one calendar year of the occurrence of the First Triggering Event, provided, however, that the amount payable to Class C Shares shall be increased by a 5% non compounded interest p.a. for the period comprised between the date when the Distributed Amount is paid to Shares other than Class C Shares and the date of actual payment to Class C Shares.

16.6. Unless an Exit happens before the Long Stop Date, if on the date one year from the date of execution of legally binding documentation in relation to the Partial Disposal (the Long Stop Date) the Company continues to hold, directly or indirectly, shares in the corporate capital of FERRETTI, it will be deemed that an Exit took place on the Long Stop Date (a Deemed Exit) and if the Partial Disposal from which the Deemed Exit derives is a Triggering Event, the Base Specified Amount to be used to calculate the Specified Amount C shall be the amount in the relevant row under the Exit Year in which the Long Stop Date fall.

16.7. When calculating the Specified Amount C in respect of a Subsequent Triggering Event, the Base Specified Amount to be used shall be the amount in the relevant row under the Exit Year in which the Subsequent Triggering Event occurred.

16.8. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

16.8.1. a statement of accounts or an inventory or report is established by the sole manager or, as the case maybe, the board of managers;

16.8.2. this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

16.8.3. the decision to pay interim dividends is taken by the single shareholder or the general meeting of shareholders;

16.8.4. assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

Dissolution - Liquidation

17. Dissolution.

17.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of

the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

17.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall first be paid in order of priority in accordance with the relevant provisions of Article 16. above.

General provision - Definitions

18. General provision. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

19. Definitions. In addition to terms defined above, the following terms shall have the meanings set forth below for the purposes of these Articles of Incorporation:

Banks: means the banks at any time providing financing, funds and/or guarantees to the Company or any of its Subsidiaries for the purposes of the Transaction.

Base Specified Amount: means the amounts set out in the table below.

Business Day: means a day (excluding Saturdays and Sundays) on which banks are usually open in Milan, in London and in Luxembourg for the transaction of normal banking business.

CANDOVER FUNDS: means (1) CANDOVER INVESTMENTS PLC, a company incorporated in England and Wales (registered number 01512178), whose registered office is at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN ("CANDOVER INVESTMENTS");

(2) CANDOVER (TRUSTEES) LIMITED, a company incorporated in England and Wales (registered number 1740547), whose registered office is at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN; (3) CANDOVER 2005 FUND US NO.1 LIMITED PARTNERSHIP, a limited partnership registered in England and Wales with registered number LP 10587, whose principal place of business is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, GY1 3QL, acting by its manager CANDOVER PARTNERS LIMITED (registered number 1517104) whose registered office is at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN; (4) CANDOVER 2005 FUND US NO.2 LIMITED PARTNERSHIP, a limited partnership registered in England and Wales with registered number LP 10588, whose principal place of business is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, GY1 3QL, acting by its manager CANDOVER PARTNERS LIMITED (registered number 1517104) whose registered office is at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN; (5) CANDOVER 2005 FUND US NO.3 LIMITED PARTNERSHIP, a limited partnership registered in England and Wales with registered number LP 10589, whose principal place of business is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, GY1 3QL, acting by its manager CANDOVER PARTNERS LIMITED (registered number 1517104) whose registered office is at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN; (6) CANDOVER 2005 FUND US NO.4 LIMITED PARTNERSHIP, a limited partnership registered in England and Wales with registered number LP 10590, whose principal place of business is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, GY1 3QL, acting by its manager CANDOVER PARTNERS LIMITED (registered number 1517104) whose registered office is at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN; (7) CANDOVER 2005 FUND UK NO.1 LIMITED PARTNERSHIP, a limited partnership registered in England and Wales with registered number LP 10583, whose principal place of business is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, GY1 3QL, acting by its manager CANDOVER PARTNERS LIMITED (registered number 1517104) whose registered office is at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN; (8) CANDOVER 2005 FUND UK NO. 2 LIMITED PARTNERSHIP, a limited partnership registered in England and Wales with registered number LP 10584, whose principal place of business is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, GY1 3QL, acting by its manager CANDOVER Partners Limited (registered number 1517104) whose registered office is at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN;

(9) CANDOVER 2005 FUND UK NO.3 LIMITED PARTNERSHIP, a limited partnership registered in England and Wales with registered number LP 10585, whose principal place of business is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, GY1 3QL, acting by its manager CANDOVER Partners Limited (registered number 1517104) whose registered office is at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN; (10) CANDOVER (TRUSTEES) LIMITED, a company incorporated in England and Wales (registered number 1740547), whose registered office is at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, on behalf of the CANDOVER 2005 FUND CO-INVESTMENT SCHEME; (11) CANDOVER (TRUSTEES) LIMITED, a company incorporated in England and Wales (registered number 1740547), whose registered office is at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, on behalf of the CANDOVER 2005 FUND DIRECT CO-INVESTMENT PLAN; (12) NORTHERN TRUST FIDUCIARY SERVICES (GUERNSEY) LIMITED, acting in its capacity as trustee of the CANDOVER 2005 OFFSHORE EMPLOYEE BENEFIT TRUST.

CANDOVER Investors: means any of the CANDOVER FUNDS and/or the CANDOVER Related Entities.

CANDOVER Related Entities: means (i) directors, officers or employees of the CANDOVER INVESTORS which are parties to a Co-Investment Scheme and any body corporate or other vehicle which is wholly owned by said directors, officers or employees; (ii) a nominee or trustee for, or general partner or manager of, a CANDOVER FUND; (iii) on a distribution in kind on the winding up of a CANDOVER FUND, the parties in or holders of units in or to shareholders of, participants in or the holders of other interests in such CANDOVER FUND; (iv) one or more PRIVATE EQUITY FUNDS the investment adviser, general partner or manager of which is the same investment adviser, general partner or manager of the relevant CANDOVER FUND.

Cav. Ferretti: means Mr. Norberto Ferretti, born in Bologna (Italy) on 10 May 1946, fiscal code no. FRR NBR 46E10A99Y.

Co-Investment Scheme: means any scheme or agreement under which certain directors, officers or employees of, respectively, each of the CANDOVER INVESTORS or the PERMIRA INVESTORS or its advisers or its investment manager are entitled to acquire shares which, respectively, each of the CANDOVER INVESTORS or the PERMIRA INVESTORS would otherwise acquire.

Completion: means the date on which the Company has acquired, directly or indirectly, an interest in FERRETTI.

Control: over a company means the ownership of more than 50.00% of the voting rights exercisable at such company's shareholders' meeting.

Deemed Exit: shall have the meaning ascribed to it in Article 16.6. above.

Encumber: means create, or allow the creation of, any charge, pledge, mortgage, usufruct, lien, seizure, attachment, encumbrance or other third-party right or interest over a stock or an asset.

Exit: means (i) the Company holding 10% or less of the issued corporate capital of FERRETTI as a result of the completion of a Transfer of the shareholding indirectly held by the Company in FERRETTI or (ii) the shares representing the corporate capital of either SESTANTE 2 S.à r.l., SESTANTE 3 S.p.A. or FERRETTI having been listed on a stock exchange (the Listing).

Exit Value: means:

(a) in relation to a Transfer of the shareholding indirectly held by the Company in FERRETTI, the net amount received in cash by MEDSTEAD in respect of its Qualifying Investments as a result of distributions by the Company of the proceeds of the Secondary Buy-out or Trade Sale; or

(b) in relation to a Listing, an amount equal to $(A \times B)$ where "A" equals the number of shares held (whether directly or indirectly) by, or allotted to MEDSTEAD in FERRETTI, NUOVA FERRETTI or any other entity which is the subject of the Listing and where "B" equals the price per share at which such shares in FERRETTI, NUOVA FERRETTI or any other entity which is the subject of the Listing are sold or placed in connection with the Listing.

Exit Year: means any of Year 2, Year 3, Year 4, Year 5 and Year 6.

FERRETTI: means FERRETTI S.p.A., a company incorporated under the laws of Italy, with registered office in Cattolica (RN), Via Irma Bandiera, 62, fiscal code and number of registration at the Companies Register of Rimini 04485970968 or any company resulting from any merger, de merger, consolidation, amalgamation, transformation, or any change of corporate form of FERRETTI.

First Triggering Event: means an Exit or a Partial Disposal where in each case the Net IRR realized by MEDSTEAD on its investment in the Company on the date of such event is greater than or equal to 20% and provided legally binding documentation is executed in relation to the Exit or Deemed Exit is entered into or deemed to occur after the start of Year 2.

FITA: means FITA S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, registered with the register of commerce of Luxembourg under number B 88.162

IMPE: means IMPE LUX S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, registered with the register of commerce of Luxembourg under number B 87.846.

Investor Cashflows: means:

(a) the total amount invested from time to time by MEDSTEAD in the Company; and

(b) the aggregate amount of all cash paid in cleared funds to MEDSTEAD in respect of Qualified Investments excluding for the avoidance of doubt, any fees paid by the Company or any of its subsidiaries to MEDSTEAD in accordance with the Shareholders Agreement or as otherwise agreed with the Investors and shall include the amount of the Exit Value to be paid to MEDSTEAD.

MEDSTEAD: means MEDSTEAD LUXCO S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, and any entity to which MEDSTEAD Securities are Transferred in accordance with the provisions of these Articles.

Net IRR: means the annual internal rate of return (expressed as a percentage) which when applied as a discount to the Investor Cashflows, gives a net present value of such Investor Cashflows of zero, and provided that such rate of return shall be calculated on the basis that any amount due to holders of Class C Shares in accordance with these Articles is deemed to have been paid to the holders of such Shares.

NUOVA FERRETTI: means the company resulting from the merger of FERRETTI pursuant to the Transaction.

Partial Disposal: means the first transaction that is not an Exit but which results in the Company holding directly or indirectly 40% or less of the issued corporate capital of FERRETTI and provided legally binding documentation is executed in relation to the relevant transaction after the start of Year 2.

PERMIRA FUNDS: means Permira Europe II L.P.I, Permira Europe II L.P.2, Permira Europe II C.V.3, Permira Europe II C.V.4, Schroder Ventures Investments Limited and Permira Europe II Co-Investment Scheme.

PERMIRA Investors: means any of the PERMIRA FUNDS and/or the PERMIRA Related Entities.

PERMIRA Related Entities: means (i) directors, officers or employees of the PERMIRA Investors which are parties to a Co-Investment Scheme and any body corporate or other vehicle which is wholly owned by said directors, officers or employees; (ii) a nominee or trustee for, or general partner or manager of, a PERMIRA FUND; (iii) on a distribution in kind on the winding up of a PERMIRA FUND, the parties in or holders of units in or to shareholders of, participants in or the holders of other interests in such PERMIRA FUND; (iv) one or more PRIVATE EQUITY FUNDS the investment adviser, general partner or manager of which is the same investment adviser, general partner or manager of the relevant PERMIRA FUND.

PRIVATE EQUITY FUNDS: means any fund in any form whatsoever formed, structured or organised which carries out private equity investment activities.

Qualified Investment: means any investment in the Company, whether in equity, quasi equity or debt instruments, by MEDSTEAD.

Syndicatee Investors: means any entity to which, respectively, the CANDOVER FUNDS or the PERMIRA FUNDS have Transferred an interest in, respectively, MEDSTEAD or FITA within 1 (one) year from Completion.

Refinancing: means any financing transaction carried out by the Company and/or any of its subsidiaries as a result of which available cash is generated at the level of the Company for distribution to its shareholders.

Rescue Issue: means any issue of securities in the Company resolved whenever:

(i) both (x) there has occurred an event of default solely regarding the "financial covenants" which is continuing and/ or is outstanding pursuant to (and as defined in) any of the financing agreements to which the Company and/or any of its Subsidiaries and the Banks are a party (a Finance Event of Default), and the Rescue Issue represents, in the reasonable opinion of the Board of Managers of the Company, the most appropriate remedy, and (y) the relevant agent under said financing agreements has not unconditionally waived in writing its rights (or, if conditionally waived in writing, such condition has not been met in accordance with the terms of the waiver) in respect of such Finance Event of Default pursuant to any of the financing agreements; or

(ii) in the reasonable opinion of the Company's Board of Managers, there is a reasonable and actual likelihood of such a Finance Event of Default occurring and the issue of securities in the Company is in the reasonable opinion of the Board of Managers necessary to avoid such Finance Event of Default occurring.

Secondary Buy-out: means the Transfer of all, and not part of, the shareholding indirectly held by the Company in FERRETTI or, as the case may be, NUOVA FERRETTI in favour of one or more PRIVATE EQUITY FUNDS, irrespective of the fact that one or more of the shareholders of the Company reinvest alongside the buyer.

Securities: means all the Class C Shares, the Class D Shares, warrants, bonds (including, for the avoidance of doubt, the RCBs), preferential subscription rights, option rights, or any other instruments issued now or in the future by the Company giving access or which give access to its share capital.

SESTANTE 2 S.à r.l.: means SESTANTE 2 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

SESTANTE 3 S.p.A.: means SESTANTE 3 S.p.A. a limited liability company (società per azioni) incorporated under the laws of Italy, having its registered seat at Via Irma Bandiera, 62, Rimini, enrolled with the Companies Register of Rimini at no. 03624640409 or any company resulting from any merger, de-merger, consolidation, amalgamation, transformation, or any change of corporate form of SESTANTE 3 S.p.A.

Shares: mean any and all shares of the Company irrespective of any specific class of shares.

Specified Amount A: means, in respect of each Class A Share, the amount of Euro 30,703.- increased by an amount determined by applying to 98.27% of such amount an annual non-compounded interest rate equal to the interest rate applicable to the interest bearing shareholders' loan of the Company accruing from Completion until the date of actual payment of the Specified Amount A.

Specified Amount B: means in respect of each Class B Share, the amount of Euro 31.315,-.

Specified Amount C: means (X) in respect of the First Triggering Event, an amount in EUR per each Class C Share equal to:

(i) A (if the Net IRR is greater than or equal to 50%) or otherwise;

(ii) $A + (B \times C)$

where:

(a) "A" equals the relevant Base Specified Amount (being the amount set out in the cell in the row opposite the relevant Net IRR applicable at Exit and in the column below the relevant Exit Year (which, for the avoidance of doubt, shall be the year in which legally binding documentation in respect of the Exit is executed and not the year in which the Exit completes));

(b) "B" equals the difference between (i) the Base Specified Amount in the cell below A and (ii) A; and

(c) "C" equals $(\text{Net IRR} - D / 5\%)$ where D equals the lowest Net IRR to which the relevant Base Specified Amount (A) applies; and

(Y) In relation to any Subsequent Triggering Events, an aggregate amount equal to (i) the amount calculated in accordance with Paragraph (X) above less (ii) the aggregate amount paid in respect of each Class C Share prior to the Subsequent Triggering Event provided that if such amount is a negative number it shall be deemed to be zero.

Subsequent Triggering Event: means:

(a) following a Partial Disposal, a further sale by the Company of shares that it holds directly or indirectly FERRETTI, that results in the Company holding, directly or indirectly, 10% or less of the issued corporate capital of FERRETTI; or

(b) following an Exit, a further sale by the Company of shares in the corporate capital of FERRETTI,

where in each case the Net IRR realised by MEDSTEAD on the date of such event is greater than or equal to 20% and provided legally binding documentation is executed in relation to the relevant transaction after the start of Year 2.

Subsidiaries: means, with respect of a company, all the companies directly or indirectly Controlled by such company.

Trade Sale: means the Transfer of all, and not part of, the shareholding indirectly held by the Company in FERRETTI or, as the case may be, NUOVA FERRETTI in favor of entities other than PRIVATE EQUITY FUNDS.

Transaction: means the indirect investment of the Company in FERRETTI and any related activity and transaction.

Transfer: means any transfer or disposal of any nature by whatever means, whether by sale, assignment, contribution in kind, succession, gift, merger, exchange or otherwise but excluding, for the avoidance of doubt, by way of redemption in accordance with these Articles.

Triggering Event: means a First Triggering Event and/or a Subsequent Triggering Event.

RCBs: means the redeemable convertible bonds that the Company may issue from time to time.

Year 2 means the period running from the first anniversary of Completion to the day prior to the second anniversary of Completion;

Year 3 means the period running from the second anniversary of Completion to the day prior to the third anniversary of Completion;

Year 4 means the period running from the third anniversary of Completion to the day prior to the fourth anniversary of Completion;

Year 5 means the period running from the fourth anniversary of Completion to the day prior to the fifth anniversary of Completion;

Year 6 means the period running from the fifth anniversary of Completion to the day prior to the sixth anniversary of Completion.

Net IRR

	Base Specified Amount (Euro)				
	Year 2	Year 3	Year 4	Year 5	Year 6 and Subsequent years
Less than 25% but greater than or equal to 20%	2,964	5,085	11,534	21,890	37,538
Less than 30% but greater than or equal to 25%	7,268	12,771	24,754	43,417	71,450
Less than 35% but greater than or equal to 30%	10,826	19,476	37,153	65,050	107,832
Less than 40% but greater than or equal to 35%	15,158	27,910	53,055	93,424	156,745
Less than 45% but greater than or equal to 40%	20,303	38,250	72,988	129,864	221,227
Less than 50% but greater than or equal to 45%	29,587	57,013	108,358	193,461	332,577
Greater than or equal to 50%	33,545	66,096	128,696	235,803	416,643

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately EUR 78,000.- (seventy-eight thousand euro).

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le neuvième jour de juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

ONT COMPARU:

- Impe LUX S.à r.l, une société régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg et immatriculée au registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 87846 (Impe);

- Sorefisa S.p.A., une société régie par le droit italien, ayant son siège social au 7 Via dei Bossi, 20121 Milan, Italie (Sorefisa);

- Mestead Luxco S.à r.l., une société régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et immatriculée au registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 122437 (Medstead); et

- Fita 2 S.à r.l. une société régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg et immatriculée au registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 124931 (Fita).

(Impe, Sorefisa, Medstead, et Fita sont désignés collectivement les Associés).

Les Associés sont représentés par Maître Juliette Mayer, avocate à la cour, de résidence à Luxembourg, en vertu de quatre procurations données sous seing privée,

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les Associés, représentés comme décrit ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Impe, Sorefisa, Medstead et Fita sont les associés uniques de Sestante 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée suivant un acte de Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, en date du 13 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 17 février 2007 numéro 202 (la Société). Les Statuts ont été modifiés, pour la dernière fois, suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, daté du 23 Janvier 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, du 7 juillet 2007 numéro 1389;

II. Que le capital social de la Société est actuellement fixé à cinq cent vingt-cinq mille deux cent soixante-quinze euros (EUR 525.275), divisé en six cent trente-huit (638) parts sociales de classe A, sept cent soixante-huit (768) parts sociales de classe B, neuf cent quatre-vingt-huit (988) parts sociales de classe C et dix-huit mille six cent dix-sept (18.617) parts sociales de classe D, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

Que l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société est libellé de la manière suivante:

1. renonciation, dans la mesure du possible, aux formalités de convocation et aux périodes de préavis prévues dans les statuts de la Société (les Statuts);

2. renonciation par les détenteurs de Parts Sociales de Classe A, de Classe B, et de Classe D, à leurs droits de préemption, dans la mesure du possible, tel que défini à l'article 5.3 des Statuts;

3. augmentation du capital social souscrit de la Société d'un montant de trente cinq mille cent cinquante euros (EUR 35.150) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de cinq cent vingt-cinq mille deux cent soixante-quinze euros (EUR 525.275), à cinq cent soixante mille quatre cent vingt-cinq euros (EUR 560.425), par l'émission de mille quatre cent six (1.406) nouvelles parts sociales de classe D ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, à émettre avec une prime d'émission d'un montant de quatorze millions quatre cent soixante dix-sept mille cinq cent quatre-vingt-deux euros (EUR 14.477.582) ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes de class D;

4. réduction du capital social de la Société d'un montant de trente cinq mille cent cinquante euros (EUR 35.150) par l'annulation de six cent trente-huit (638) parts sociales de classe A et sept cent soixante-huit (768) parts sociales de classe B détenues par la Société afin que le capital social de la Société soit fixé à cinq cent vingt-cinq mille deux cent soixante-quinze euros (EUR 525.275) divisé en neuf cent quatre-vingt-huit (988) parts sociales de classe C et vingt mille vingt-trois (20.023) parts sociales de classe D d'une valeur nominale de vingt cinq euros (EUR 25) chacune;

5. suppression du rachat automatique par la Société des parts sociales de classe C, lorsque certains événements déclenchants surviennent tels que déterminés à l'article 6.6 des Statuts;

6. approbation du transfert de siège social de la Société du 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, au 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5635 Münsbach, Grand-Duché de Luxembourg, entrant en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2007;

7. modification des articles 2.1, 5.1, 5.2, 5.3, 7.3.4, 14.5.2 et 16 des Statuts, et suppression de l'article existant 6.6 et 6.7 des Statuts;

8. refonte des Statuts;

9. divers.

En conséquence, les Associés, agissant par le biais de leur mandataire, ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social souscrit de la Société étant représenté à la présente assemblée, les Associés décident de renoncer, dans la mesure du possible, à tous les droits accordés aux associés selon les dispositions concernées des Statuts en matière de convocation à une assemblée des associés. Les Associés déclarent avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution

Les Associés décident de renoncer à leurs droits de préemption tels que définis à l'article 5.3 des Statuts concernant l'augmentation de capital social de la Société.

Troisième résolution

Les Associés décident d'augmenter le capital souscrit de la Société de trente-cinq mille cent cinquante euros (EUR 35.150), afin de le porter de son montant actuel de cinq cent vingt-cinq mille deux cent soixante-quinze euros (EUR 525.275) à cinq cent soixante mille quatre cent vingt-cinq euros (EUR 560.425) par l'émission de mille quatre cent six (1.406) nouvelles parts sociales de classe D, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, plus la prime d'émission, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales déjà existantes de classe D.

Intervention - souscription - libération

Ces faits exposés, Sorefisa, préqualifiée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire aux mille quatre cent six (1.406) nouvelles parts sociales de classe D ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune et les libérer entièrement par un apport en nature composé d'une partie de la créance d'un montant de cinquante-huit millions cent cinquante-et-un mille cent soixante-six euros (EUR 58.151.166) que Sorefisa est redevable envers la Société, sur laquelle le montant de quatorze millions cinq cent douze mille sept cent trente-deux euros (EUR 14.512.732) sera utilisé pour la libération des nouvelles parts sociales de classe D. Il ressort d'un certificat de la gérance de la Société en date des présentes que:

(i) Sorefisa a une créance envers de la Société, à la suite d'un contrat de rachat concernant les parts sociales A et B de la Société daté du 16 juin 2008 (la Créance);

(ii) La somme due par la Société en vertu de la créance est de EUR 58.151.166;

(iii) La Créance est certaine, liquide et exigible sans prélèvement.

(iv) Il n'y a pas eu de changement majeur de la situation financière de la Société depuis le bilan au 31 Décembre 2007.

Cet apport d'un montant total de quatorze millions cinq cent douze mille sept cent trente-deux euros (EUR 14.512.732) fait à la Société sera affecté comme suit:

(i) trente-cinq mille cent cinquante euros (EUR 35.150) sont affectés au compte capital social de la Société;

(ii) quatorze millions quatre cent soixante dix-sept mille cinq cent quatre-vingt-deux euros (EUR 14.477.582) sont affectés à un compte de réserve de prime d'émissions de la Société.

Ledit certificat ainsi qu'un bilan de la Société au 31 décembre 2007, après avoir été signés ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour être enregistrés avec celui-ci.

Quatrième résolution

Les Associés de la Société décident de réduire le capital social souscrit de la Société de trente-cinq mille cent cinquante euros (EUR 35.150) par l'annulation de six cent trente-huit (638) parts sociales de classe A et sept cent soixante-huit (768) parts sociales de classe B détenues par la Société de sorte que le capital social de la Société soit fixé à cinq cent vingt-cinq mille deux cent soixante-quinze euros (EUR 525.275) divisé en neuf cent quatre-vingt-huit (988) parts sociales de classe C et vingt mille vingt-trois (20.023) parts sociales de classe D d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

Les parts sociales sont attribuées comme suit:

- Sorefisa, 988 parts sociales de classe C, 1.406 parts sociales de classe D

- Mestead, 10.555 parts sociales de classe D

- Impe, 5.811 parts sociales de classe D

- Fita, 2.251 parts sociales de classe D

Cinquième résolution

Les Associés de la Société décident à l'unanimité de supprimer le rachat automatique par la Société des parts sociales de classe C, si certains événements déclenchants surviennent comme exposé par l'article 6.6 et 6.7 des Statuts.

Sixième résolution

Les Associés de la Société décident de transférer le siège social de la Société du 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, au 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5635 Münsbach, Grand-Duché de Luxembourg, entrant en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2007.

Septième résolution

Les Associés de la Société décident de modifier les articles 2.1, 5.1, 5.2, 5.3, 7.3.4, 14.5.2 et 16 des Statuts, et de supprimer ensuite l'article existant 6.6 des Statuts.

En conséquence de la résolution précédente, les Associés décident de procéder à la refonte des Statuts, qui auront la teneur suivante:

1. Dénomination. Il est constitué une société à responsabilité limitée sous la dénomination de SESTANTE 1 S.à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois de Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi dans la commune de Schuttrange, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Schuttrange par résolution du gérant unique, ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par résolution du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance de la Société, des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

3. Durée.

3.1 La Société est constituée pour une durée illimitée et sera liquidée une fois l'objet social réalisé.

3.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

4. Objet social.

4.1 La Société a pour objet la prise et la détention de participation dans SESTANTE 2 S.à r.l. (ou toute autre société résultant d'une fusion, scission, consolidation, transformation ou toute modification de la forme juridique de SESTANTE 2 S.à r.l.) et, le cas échéant, une participation directe ou indirecte dans FERRETTI, et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général tous titres et instruments financiers émis par SESTANTE 2 S.à r.l. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au Contrôle de SESTANTE 2 S.à r.l. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit en rapport avec sa participation dans SESTANTE 2 S.à r.l.

4.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations, d'obligations rachetables et/ou convertibles et toutes sortes de titres représentatifs de dette et/ou de participation. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant de tous emprunts et/ou des émissions de titres de dette, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. Sous réserve de l'Article 7. ci-dessous, elle pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever, ou bien créer et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

4.3 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments nécessaires à la gestion efficace de ses investissements, y compris les techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

4.4 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

5. Capital social - Augmentation de capital.

5.1. Le capital social souscrit de la Société est fixé à EUR 525.275 (cinq cent vingt-cinq mille deux cent soixante-quinze euros) divisé en 988 (neuf cent quatre-vingt-huit) parts sociales ordinaires votantes de classe C (les Parts Sociales de Classe C), et vingt mille vingt-trois (20.023) part sociales ordinaires votantes de classe D (les Parts Sociales Ordinaires ou Parts Sociales de Classe D), d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune, et chacune entièrement libérée.

5.2. Sous réserve de l'article 5.3. ci-dessous, la Société peut émettre des Parts Sociales de Classe C, des Parts Sociales de Classe D, et des nouvelles classes de parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune, et ayant les droits et les obligations fixés par les présents Statuts (désignées collectivement comme les Parts Sociales).

5.2.1 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts selon l'Article 14.5 ci-dessous.

5.3. Augmentations de Capital

(a) Sauf décision contraire de l'assemblée générale des associés adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts selon l'article 14.5 ci-dessous, toute augmentation de capital sera soumise à un droit de préemption des détenteurs de Parts Sociales de Classe D, uniquement au pro rata du nombre de Parts Sociales détenues par eux.

(b) Sous réserve du paragraphe (c) ci-dessous, sauf décision contraire de l'assemblée générale des associés adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts selon l'article 14.5 ci-dessous, la Société peut émettre de nouvelles classes de Parts Sociales privilégiées à condition toutefois que toutes nouvelles classes de Parts Sociales ne soient pas privilégiées par rapport aux Parts Sociales de Classe C en rapport avec toute distribution de l'Excédent (tel que défini à l'article 16.2 ci-dessous), étant entendu, en tout état de cause, que ces nouvelles classes de parts sociales privilégiées soient classées pari passu avec les parts sociales de classe C.

(c) Nonobstant les dispositions du paragraphe (b) ci-dessus, la Société pourra émettre de nouvelles classes de Parts Sociales qui sont privilégiées par rapport aux Parts Sociales de Classe C si l'augmentation de capital en question est une Emission de Secours à condition, toutefois, que lesdites nouvelles classes de Parts Sociales privilégiées soient privilégiées par rapport à toutes (et non pas seulement à l'une ou plusieurs d'entre elles) les Parts Sociales de Classe C et D.

(d) Si un ou plusieurs détenteurs de Parts Sociales de classe D ne souscrivent pas à leur part d'augmentation de capital, les autres détenteurs de Parts Sociales de classe D auront le droit, mais ne seront pas obligés, de souscrire, au prorata de leur actionariat, à la part d'augmentation de capital qui n'aura pas été souscrite par ce ou ces associé(s).

6. Parts Sociales.

6.1. Les Parts de la Société seront uniquement sous forme nominative.

6.2. Sous réserve des dispositions de l'Article 16. ci-dessous, chaque Part Sociale donne droit à son détenteur à une partie des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre de Parts Sociales existantes.

6.3. Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société. La même règle s'applique en cas de conflit entre un usufruitier et un nu-proprétaire ou entre un gageur et un gagiste.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi et il peut être consulté par chaque associé qui le désire.

6.5. La Société peut racheter ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

7. Transfert de parts sociales et autres titres.

7.1. Principes généraux

(a) Aucun associé ne peut Transférer tous Titres d'une certaine classe sans transférer en même temps au cessionnaire la même proportion de chaque autre classe de Titres qu'il/elle détient. Tout Transfert de Titres en violation de cet Article 7.1. (a) sera nul et sans effet ab initio et la Société ne donnera aucun effet à cette tentative de Transfert dans son registre des associés.

(b) Aucun Transfert de Titres ne sera effectué à moins que le Conseil de Gérance soit satisfait que ce Transfert s'effectue conformément aux présents Statuts.

(c) Aucun des droits rattachés aux Titres, en ce compris, sans limitation, les droits de préemption et de souscription préférentiels, le cas échéant, ne seront cédés, mis à disposition ou Transférés sauf stipulation contraire dans les présents Statuts.

7.2. Blocage et Gage Négatif

(a) Sous réserve de l'Article 7.3 ci-dessous, tant que la Société existe, les associés ne Transféreront, ou ne consentiront pas au Transfert, directement ou indirectement, d'aucun de leurs Titres sans l'accord préalable écrit de MEDSTEAD, IMPE et, si et au moment où elle deviendra un associé de la Société, de FITA. Tout Transfert de ce type, même avec l'approbation des autres associés, restera soumis aux dispositions de l'Article 7.1 (dans la mesure applicable). Tout Transfert en violation de cet Article 7.2. (a) sera nul et sans effet ab initio, et la Société ne donnera aucun effet à ce Transfert dans son registre des associés.

(b) Les associés ne pourront, directement ou indirectement, Nantir leurs Titres, sauf avec l'autorisation écrite préalable de MEDSTEAD, IMPE et, si et au moment où elle deviendra un associé de la Société, de FITA.

7.3. Transferts Autorisés

Les dispositions exposées à l'Article 7.2. (a) ne s'appliqueront pas dans le cas d'un Transfert de Titres effectué conformément aux dispositions suivantes de cet article 7.3:

7.3.1 Par MEDSTEAD à:

(a) toute société ou entité juridique qui est entièrement détenue par les CANDOVER FUNDS et/ou les Entités Liées CANDOVER; et

(b) toute société ou entité juridique qui est entièrement détenue par les CANDOVER FUNDS et/ou les Entités Liées CANDOVER et par les Investisseurs Syndiqués à condition, toutefois, que lesdits Investisseurs Syndiqués ne détiennent pas, à tout moment, indirectement plus de 10% du capital social total de la Société;

étant entendu, toutefois, que le terme MEDSTEAD utilisé dans ces Statuts fera également référence à toute société ou entité juridique à laquelle tout ou partie des Titres ont été Transférés par MEDSTEAD conformément aux dispositions

de l'article 7.3.1 et lesdites entités seront considérées comme une partie unique dans le cadre de l'exercice de tous droits et l'exécution de toutes obligations selon ces Statuts et à condition, toutefois, que si à tout moment après ce Transfert le cessionnaire cesse d'être un cessionnaire autorisé sous les lettres (a) et/ou (b) ci-dessus, celui-ci transférera immédiatement ces Titres à une entité auprès de laquelle le Transfert est autorisé sous cet article 7.3.1.

7.3.2 Par IMPE à FITA, à condition cependant que le Transfert envisagé au total, mais pas plus de, 15% des Titres de la Société.

7.3.3 si et au moment où elle deviendra un associé de la Société, par FITA à:

(a) toute société ou entité juridique qui est entièrement détenue par les PERMIRA FUNDS et/ou les Entités PERMIRA Liées; et

(b) toute société ou entité juridique qui est entièrement détenue par les PERMIRA FUNDS et/ou les Entités PERMIRA Liées et par les Investisseurs Syndiqués à condition, toutefois, que lesdits Investisseurs Syndiqués ne détiennent pas, à tout moment, indirectement plus de 10% du capital social total de la Société;

étant entendu, toutefois, que le terme FITA utilisé dans ces Statuts fera également référence à tout Investisseur PERMIRA auquel des Titres ont été Transférés par FITA ou toutes Entités PERMIRA Liées conformément aux dispositions de l'article 7.3.3 et lesdites entités seront considérées comme une partie unique dans le cadre de l'exercice de tous les droits et l'exécution de toutes obligations en vertu de Statuts et à condition, toutefois, que si à tout moment après un tel Transfert le cessionnaire cesse d'être un cessionnaire autorisé sous les lettres (a) et/ou (b) ci-dessus, celui-ci transférera immédiatement ces Titres à une entité auprès de laquelle le Transfert est autorisé sous cet article 7.3.3.

7.3.4 Par tous les détenteurs de Parts Sociales de Classe C ou IMPE, dans chaque cas en faveur de la Société ou d'une entité désignée par écrit par le Conseil de Gérance en vertu de l'Article 9.7. ci-dessous.

7.3.5 Tel que décidé différemment par l'assemblée générale des associés adoptée selon les modalités requises pour la modification des présents Statuts en vertu de l'Article 14.5 ci-dessous.

8. Gestion - Nomination et révocation.

8.1. La Société est gérée soit par un gérant unique, soit par un conseil de gérance (le Conseil de Gérance) de 5 (cinq) membres, associés ou non, qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, pour une durée de 3 (trois) ans. Après la Finalisation, la Société sera uniquement gérée par le Conseil de Gérance.

8.2. Les gérants en fin de mandat sont rééligibles.

8.3. Le Conseil de Gérance sera nommé de la manière suivante:

(i) MESTEAD présentera une liste d'au moins trois candidats et trois gérants qui seront nommés parmi cette liste (individuellement un Gérant MEDSTEAD et ensemble les Gérants MEDSTEAD);

(ii) IMPE présentera une liste d'au moins deux candidats et deux gérants qui seront nommés parmi cette liste (individuellement un Gérant IMPE et ensemble les Gérants IMPE);

(iii) si et au moment où FITA deviendra un associé de la Société, les dispositions suivantes s'appliqueront au lieu des dispositions du point (ii) ci-dessus:

(A) IMPE présentera une liste d'au moins un candidat et un Gérant IMPE qui sera élu parmi cette liste;

(B) FITA présentera une liste d'au moins un candidat et un gérant qui sera élu parmi cette liste (le Gérant FITA).

8.4. Les gérants sont révocables à n'importe quel moment et à l'initiative unique de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés (ad nutum).

9. Réunions et résolutions du conseil de gérance.

9.1. Le Conseil de Gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 5 (cinq) Jours Ouvrables avant la date prévue pour cette réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de ces circonstances sera mentionnée dans l'avis de convocation de la réunion du Conseil de Gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du Conseil de Gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et avoir eu parfaite connaissance de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord écrit de chaque membre du Conseil de Gérance de la Société que ce soit en original, par télégramme, télex, fax ou courrier électronique.

9.4. Le Conseil de Gérance peut élire un président parmi les Gérants MEDSTEAD (le Président). Le Conseil de Gérance peut également choisir un secrétaire (le Secrétaire), gérant ou non, qui sera chargé de conserver les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance et des assemblées générales des associés.

9.5. Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du Conseil de Gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.6. Sous réserve de l'Article 9.7, ci-dessous, le Conseil de Gérance ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement

qu'à la majorité des voix exprimées. Les décisions du conseil de gérance seront consignées dans des procès-verbaux signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.7. N'importe laquelle des décisions suivantes sera prise par le Conseil de Gérance avec le vote favorable du/des Gérant(s) IMPE et ne pourra être déléguée à un gérant ou un comité exécutif (étant entendu, cependant, que le Conseil de Gérance peut déléguer la mise en œuvre d'une de ces décisions prises par le Conseil de Gérance):

(a) Transférer ou Nantir un des titres de SESTANTE 2 S.à r.l. détenus par la Société (sauf pour les Transferts ou Nantissements quand même exigés par les Banques), étant précisé toutefois que le vote favorable du ou des Gérant(s) IMPE ne sera pas requis en cas de Transfert correspondant à:

(i) un Rachat Secondaire où l'obligation de conclure ladite transaction est exécutée après le troisième anniversaire de la Finalisation et le consentement exprès écrit de Cav. Norberto Ferretti est obtenu, cet accord ne sera pas gardé ou retardé de manière injustifiée, et sera documenté par le Conseil de Gérance par une confirmation écrite de celui-ci et dont la signature sera certifiée;

(ii) une Vente de l'Affaire où l'obligation de conclure ladite transaction est exécutée après le cinquième anniversaire de la Finalisation; ou

(ii) effectué à tout moment dans le cadre d'une Cotation;

(b) toute décision relative aux points déterminés à l'Article 7.3.4 ci-dessus (autre que le Transfert à (i) la Société ou (ii) MEDSTEAD, IMPE et, si et une fois qu'il sera devenu associé de la Société, FITA et à condition, toutefois, que dans le cas d'un Transfert autre qu'à la Société, ces Parts Sociales soient achetées par MEDSTEAD, IMPE et, si et une fois qu'il sera devenu associé de la Société, FITA de manière proportionnelle (à moins qu'un ou plusieurs parmi MEDSTEAD, IMPE ou FITA n'entendent pas acheter les Parts Sociales qu'il est en droit d'acheter proportionnellement);

(c) donner des instructions de vote à un représentant de la Société lors d'une assemblée générale des associés de SESTANTE 2 S.à r.l. quand la résolution de ces assemblées de SESTANTE 2 S.à r.l. concerne:

(i) la nomination de tout membre du Conseil de Gérance de SESTANTE 2 S.à r.l., étant entendu, toutefois, que ledit vote favorable ne sera pas nécessaire concernant la nomination du conseil de gérance de SESTANTE 2 S.à r.l. quand les instructions de vote en question données par le Conseil de Gérance au représentant de la Société prévoient le vote à l'appui d'une liste de candidats qui comprend les mêmes membres que le Conseil de Gérance ou, alternativement, un candidat désigné par chaque gérant de la Société (soit, un total de cinq candidats);

(ii) des augmentations du capital social de SESTANTE 2 S.à r.l., modifications des statuts, fusions, scissions, modifications de la forme juridique et liquidation de SESTANTE 2 S.à r.l. (à moins que la liquidation de SESTANTE 2 S.à r.l. ne soit décidée au moment où SESTANTE 2 S.à r.l. ne détient aucune participation directe ou indirecte dans FERRETTI), étant entendu, toutefois, que ce vote favorable ne sera pas nécessaire pour les instructions de vote données par le Conseil de Gérance au représentant de la Société;

(A) concernant les augmentations du capital social de SESTANTE 2 S.à r.l. lorsque (i) le montant (en ce compris la prime d'émission) d'une résolution de l'assemblée générale des associés de SESTANTE 2 S.à r.l. (l'Augmentation SESTANTE 2 S.à r.l.) correspond (sauf une partie destinée à payer les frais et dépenses relatives à la gestion et l'activité de la Société) au montant (en ce compris la prime d'émission) d'une augmentation de capital simultanément décidée par l'assemblée générale des associés de la Société (l'Augmentation de la Société); (ii) l'Augmentation SESTANTE 2 S.à r.l. est proposée à la Société pour souscription et (iii) la Société a décidé de souscrire intégralement à l'Augmentation de SESTANTE 2 S.à r.l. en utilisant les fonds collectés par l'Augmentation de la Société; ou

(B) quand la Société ou une de ses Filiales est en défaut (toutefois défini) en vertu des engagements financiers de tout contrat financier dont la Société ou une de ses Filiales est une partie à un moment donné, seulement pendant que ce défaut (toutefois défini) persiste et dans la mesure du nécessaire pour remédier à ce défaut et à condition toutefois que le montant de toute augmentation de capital décidée dans de telles circonstances soit limité au (i) montant minimum nécessaire pour restaurer ou maintenir les engagements financiers en question et (ii) déterminé à la valeur réelle de marché et (iii) ouvert à la Société pour souscription.

9.8. Tout gérant peut participer à la réunion du Conseil de Gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre et de se parler mutuellement et à condition que cet appel soit initié de Luxembourg. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à ladite réunion.

9.9. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valables et engageront la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée dûment convoquée et tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et peuvent être envoyées par lettre ou fax.

10. Procès-verbaux es réunions du conseil de gérance.

10.1. Les décisions du Conseil de Gérance seront consignées dans des procès-verbaux à insérer dans un registre spécial et signés par le Président ou tout autre gérant. Toutes procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

10.2. Des copies ou extraits de ces procès-verbaux, qui peuvent être produits au cours de procédures judiciaires ou autres, seront signés par le Président et tous autres gérants.

11. Pouvoirs du conseil de gérance. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts sont de la compétence du gérant unique ou, si la Société est gérée par plusieurs gérants, du Conseil de Gérance, qui aura tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

12. Délégation de pouvoirs et représentation de la société.

12.1. Sous réserve de l'Article 9.7. ci-dessus, des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant unique, ou s'il y a plusieurs gérants, par le Conseil de Gérance.

12.2. Sous réserve de l'Article 9.7. ci-dessus, la Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux gérants pour des transactions qui ne dépassent pas un engagement de EUR 10.000 (dix mille euros) et, en toutes circonstances, par la signature conjointe de tous les gérants de la Société, ou par la signature individuelle de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature a été valablement délégué par le Conseil de Gérance mais uniquement dans les limites de ce pouvoir.

13. Indemnisation. La Société peut indemniser tout gérant ou fondé de pouvoir et leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs pour toutes dépenses raisonnablement encourues par lui en relation avec toute action, procès ou procédure auxquels il peut devenir partie en raison de son statut actuel ou passé de gérant ou fondé de pouvoir de la Société ou, à sa demande, de toute autre société dont la Société est un associé ou créancier et par qui il ne peut pas être indemnisé, sauf en relation avec des affaires pour lesquelles, lors d'une action, procès ou procédure, il peut être jugé responsable de faute grave ou faute professionnelle; dans le cas d'un arrangement, l'indemnisation ne sera effectuée qu'en rapport avec les affaires couvertes par l'arrangement selon lequel la Société aura été avisée par un conseil que la personne à indemniser n'a pas commis un tel manquement à son devoir. Le droit d'indemnisation ci-dessus n'exclura pas les autres droits dont il peut jouir.

14. Décision de l'associé unique - Décisions collectives des associés.

14.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

14.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels à son actionnariat.

14.3. Chaque associé peut se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par une procuration écrite donnée par lettre, télégramme, télex, fax ou courrier électronique une autre personne ou entité comme son mandataire.

14.4. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les résolutions des associés peuvent être adoptées par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à tous les associés par écrit, que ce soit en original ou par télégramme, télex, fax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés peuvent apparaître sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, et peuvent être envoyées par lettre ou fax.

14.5. Sous réserve des articles 14.5.1 et 14.5.2, les décisions collectives ne sont valablement prises que dans la mesure où elles sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

14.5.1. Sous réserve de l'article 14.5.2. ci-dessous, toutes résolutions concernant (i) la modification des présents Statuts, (ii) la fusion, la scission, le changement de forme juridique et/ou la liquidation de la Société (à moins que la liquidation de la Société ne soit décidée à un moment où la Société ne détient pas, directement ou indirectement, une participation dans FERETTI) et (iii) les augmentations de capital de la Société, seront prises à l'assemblée générale des associés avec le vote favorable de IMPE, étant entendu cependant que ce vote favorable ne sera pas requis pour une telle résolution lorsque la Société ou une de ses Filiales est en défaut (toutefois défini) par rapport aux engagements financiers de tout contrat financier dont la Société ou une de ses Filiales est une partie à un moment donné, seulement pendant que ce défaut (toutefois défini) persiste et dans la mesure du nécessaire pour remédier à ce défaut et à condition, toutefois, que le montant de toute augmentation de capital décidée dans de telles circonstances soit limité au (i) montant minimum nécessaire pour restaurer ou maintenir les engagements financiers et (ii) déterminé à la valeur réelle de marché et (iii) ouvert à la Société pour souscription conformément à l'article 5.3 (a).

14.5.2 Par ailleurs, les résolutions concernant toute modification des droits et obligations des Parts Sociales de Classe C ne seront adoptées qu'avec le vote favorable d'au moins la majorité simple des détenteurs de Parts Sociales de classe C.

14.6 Les résolutions des associés sont prises sous la forme et à ou aux majorité(s) prescrites par la Loi et les présents Statuts. Toute assemblée d'associés de la Société régulièrement constituée ou toute résolution écrite valable (le cas échéant) représentera l'ensemble des associés de la Société. Les assemblées peuvent être convoquées par le biais d'une convocation envoyée par lettre recommandée aux associés à leur adresse figurant sur le registre des associés tenu par la Société au moins 10 Jours Ouvrables avant la date de l'assemblée. Si l'intégralité du capital social de la Société est représenté à une assemblée, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

Exercice Social - Comptes Annuels - Affectation des bénéfices

15. Exercice social - Comptes annuels.

15.1. L'exercice social de la Société commence le premier septembre de chaque année et se termine le 31 août de chaque année.

15.2. A la fin de chaque exercice social, le Conseil de Gérance doit préparer un inventaire comprenant une indication des valeurs de l'actif et du passif de la Société.

15.3. Chaque associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan ci-dessus au siège social de la Société.

16. Affectations.

16.1. Les bénéfices bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Un montant de cinq pour cent (5%) des bénéfices nets de la Société est affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social nominal de la Société.

16.2. Toute affectation (le cas échéant) par l'assemblée générale des associés du solde des bénéfices nets après déduction (le cas échéant) des montants prévus à l'article 16.1 ci-dessus ou tous montants distribuables aux associés (le Solde) sera effectuée conformément aux dispositions des Articles 16.3 à 16.8. ci-dessus.

16.3. Sous réserve des dispositions des Articles 16.4 à 16.8 ci-dessus, toutes affectations du Solde (le Montant Distribué) (en ce compris, en tout état de cause, au moment d'un Refinancement, d'une Sortie ou d'une Affectation Partielle (qui n'est pas considéré comme un Évènement Déclenchant)) seront versées aux Parts Sociales de Classe D:

(a) premièrement, tout Montant Distribué sera versé aux Parts Sociales de Classe C jusqu'à ce que chacune de ces parts sociales reçoive le montant C Indiqué entièrement;

(b) deuxièmement, toute autre Montant Distribué sera versé aux Parts Sociales de Classe D.

16.4 Nonobstant les dispositions de l'article 16.3. ci-dessus et sous réserve de l'article 16.5. et (par rapport à un Évènement Déclenchant Subséquent) 16.7.ci-dessus, tout Montant Distribué qui provient d'un Évènement Déclenchant sera versé aux associés dès que possible de la façon et dans l'ordre de priorité suivants:

(a) en premier lieu, tout Montant Distribué sera versé pour les Parts Sociales de Classe C jusqu'à ce que chacune de ces parts sociales reçoive le montant C Indiqué entièrement;

(b) en second lieu, tout autre Montant Distribué sera versé aux Parts Sociales de Classe D.

16.5 Sous réserve de l'article 16.4. ci-dessus, tout Montant Distribué qui provient du Premier Évènement Déclenchant qui est une Cotation sera affecté aux associés dans l'ordre de priorité indiqué à l'article 16.4. ci-dessus, mais le paiement du Montant Distribué sera affecté comme suit:

(a) la somme du Montant Distribué qui est payable aux Parts Sociales de Classe D sera payable à la date décidée par l'assemblée des associés;

(b) la somme du Montant Distribuible pour les parts de classe C sera payée dans un délai d'une année civile de l'occurrence du Premier Évènement Déclenchant, à condition, cependant, que le montant à payer pour les Parts Sociales de Classe C sera augmenté par un intérêt non composé de 5% p.a. pour la période allant de la date où le Montant Distribué est payé aux autres parts que les Parts Sociales de Classe C à la date du paiement réel des Parts Sociales de Classe C.

16.6. A moins que la Sortie ne survienne avant la "Date Limite", si à la date un an à compter de la date d'exécution de la documentation légale ayant force exécutoire en rapport avec l'Affectation Partielle (la Date Limite), la Société continue de détenir, directement ou indirectement des part sociales dans le capital social de FERRETTI, il sera considéré qu'un Évènement de Sortie a eu lieu à la Long Stop Date (La Deemed Exit [Évènement Déclenchant]), et si l'Affectation Partielle de laquelle le Deemed Exit découle, est un facteur déclenchant, le Montant de Base Indiqué qui sera utilisé pour calculer le montant C Indiqué correspondra au montant dans la rangée afférente à l'Année de Sortie à laquelle la Date Limite tombe.

16.7 Lors du calcul du Montant C Indiqué, en rapport avec l'évènement déclenchant subséquent, le Montant Indiqué de Base à utiliser correspondra au montant dans la rangée afférente à l'année de sortie à laquelle l'Évènement Déclenchant Subséquent s'est produit.

16.8 Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

16.8.1 un état des comptes ou inventaire ou rapport est établi par le gérant unique ou, le cas échéant, par le Conseil de Gérance;

16.8.2 Cet état des comptes ou inventaire ou rapport indique que des fonds suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

16.8.3 la décision de distribuer des acomptes sur dividende est adoptée par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés.

16.8.4 l'assurance a été obtenue que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

17. Dissolution - Liquidation.

17. Dissolution.

17.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) associé(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

17.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera en premier lieu payé dans l'ordre de priorité conformément aux dispositions afférentes de l'article 16. ci-dessus.

Disposition Générale. Définitions

18. Disposition générale. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique dans les présents Statuts, il est fait référence aux dispositions de la Loi.

19. Définitions. En plus des termes définis ci-dessus, les termes suivants auront les significations qui leur sont conférées ci-dessous pour les besoins des présents Statuts:

Banques: signifie les banques qui fournissent à tout moment des financements, fonds et/ou garanties à la Société ou à une de ses Filiales pour les besoins de la Transaction.

Montant Désigné de Base: signifie les montants indiqués dans le tableau ci-dessous.

Jour Ouvrable: signifie un jour (à l'exception des samedis et dimanches) où les banques sont généralement ouvertes à Milan, Londres et Luxembourg pour des transactions bancaires courantes.

FONDS CANDOVER: signifie (1) CANDOVER INVESTMENTS PLC, une société de droit anglais et gallois (numéro d'immatriculation 01512178), avec siège social à 20 Old Bailey, Londres EC4M 7LN ("CANDOVER INVESTMENTS");

(2) CANDOVER (TRUSTEES) LIMITED, une société de droit anglais et gallois (numéro d'immatriculation 1740547), avec siège social à 20 Old Bailey, Londres EC4M 7LN; (3) CANDOVER 2005 FUND US NO.1 LIMITED PARTNERSHIP, une société en commandite de droit anglais et gallois immatriculée sous le numéro LP 10587, avec principal établissement à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, GY1 3QL, représentée par son gérant CANDOVER PARTNERS LIMITED (numéro d'immatriculation 1517104) avec siège social à 20 Old Bailey, Londres EC4M 7LN; (4) CANDOVER 2005 FUND US NO.2 LIMITED PARTNERSHIP, une société en commandite de droit anglais et gallois immatriculée sous le numéro LP 10588, avec principal établissement à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, GY1 3QL, représentée par son gérant CANDOVER PARTNERS LIMITED (numéro d'immatriculation 1517104) avec siège social à 20 Old Bailey, Londres EC4M 7LN; (5) CANDOVER 2005 FUND US NO.3 LIMITED PARTNERSHIP, une société en commandite de droit anglais et gallois inscrite sous le numéro LP 10589, avec principal établissement à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, GY1 3QL, représentée par son gérant CANDOVER PARTNERS LIMITED (numéro d'immatriculation 1517104) avec siège social à 20 Old Bailey, Londres EC4M 7LN; (6) CANDOVER 2005 FUND US NO.4 LIMITED PARTNERSHIP, une société en commandite de droit anglais et gallois immatriculée sous le numéro LP 10590, avec principal établissement à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, GY1 3QL, représentée par son gérant CANDOVER PARTNERS LIMITED (numéro d'immatriculation 1517104) avec siège social à 20 Old Bailey, Londres EC4M 7LN; (7) CANDOVER 2005 FUND UK NO.1 LIMITED PARTNERSHIP, une société en commandite de droit anglais et gallois immatriculée sous le numéro LP 10583, avec principal établissement à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, GY1 3QL, représentée par son gérant CANDOVER PARTNERS LIMITED (numéro d'immatriculation 1517104) avec siège social à 20 Old Bailey, Londres EC4M 7LN; (8) CANDOVER 2005 FUND UK NO.2 LIMITED PARTNERSHIP, une société en commandite de droit anglais et gallois immatriculée sous le numéro LP 10584, avec principal établissement à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, GY1 3QL, représentée par son gérant CANDOVER Partners Limited (numéro d'immatriculation 1517104) avec siège social à 20 Old Bailey, Londres EC4M 7LN;

(9) CANDOVER 2005 FUND UK NO.3 LIMITED PARTNERSHIP, une société en commandite de droit anglais et gallois immatriculée sous le numéro LP 10585, avec principal établissement à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, GY1 3QL, représentée par son gérant CANDOVER PARTNERS LIMITED (numéro d'immatriculation 1517104) avec siège social à 20 Old Bailey, Londres EC4M 7LN; (10) CANDOVER (TRUSTEES) LIMITED, une société de droit anglais et gallois immatriculée sous le numéro 1740547, avec siège social à 20 Old Bailey, Londres EC4M 7LN, au nom de CANDOVER 2005 FUND CO-INVESTMENT SCHEME; (11) CANDOVER (TRUSTEES) LIMITED, une société de droit anglais et gallois immatriculée sous le numéro 1740547, avec siège social à 20 Old Bailey, Londres EC4M 7LN, au nom de CANDOVER 2005 FUND DIRECT CO-INVESTMENT PLAN; (12) NORTHERN TRUST FIDUCIARY SERVICES (GUERNSEY) LIMITED, agissant comme trustee de CANDOVER 2005 OFFSHORE EMPLOYEE BENEFIT TRUST.

Investisseurs CANDOVER: signifie les FONDS CANDOVER et les Entités CANDOVER Liées.

Entités CANDOVER Liées: signifie (i) les administrateurs, agents, ou employés des Investisseurs CANDOVER qui sont parties à un Plan de Co-Investissement et tout organe social ou autre véhicule qui est entièrement détenu par ceux-ci; (ii) un trustee, un associé commandité ou un gérant d'un Fond CANDOVER; (iii) au moment d'une distribution en nature en cas de dissolution d'un Fond CANDOVER, les parties ou détenteurs de titres ou actionnaires dans ce Fond CANDOVER; (iv) un ou plusieurs PRIVATE EQUITY FUNDS le conseiller en investissement, associé commandité ou gérant est le même conseiller en investissement, associé commandité ou gérant du FONDS CANDOVER concerné.

Cav. Ferretti: signifie M. Norberto Ferretti, né le 10 mai 1946 à Bologne (Italie), numéro d'identification fiscal: FRR NBR 46E10A99Y.

Plan de Co-Investissement: signifie tout plan ou contrat suivant lesquels certains administrateurs, agents, employés de, respectivement, chacun des INVESTISSEURS CANDOVER ou INVESTISSEURS PERMIRA ou leurs conseillers ou gérant d'investissements peuvent acquérir des actions, qui seraient autrement acquises par chacun des INVESTISSEURS CANDOVER ou Investisseurs PERMIRA.

Finalisation: signifie la date à laquelle la Société a acquis, directement ou indirectement, une participation dans FERRETTI.

Contrôle: d'une société signifie la détention de plus de 50% des droits de vote exprimables à une assemblée des associés de ladite société

Sortie Présumée: a la signification qui lui a été attribuée à l'article 16.6 ci-dessus.

Nantir: signifie créer, ou permettre la création de, toute charge, gage, hypothèque, usufruit, privilège, saisie, nantissement ou autre droit ou intérêt de tiers sur une action ou un bien.

Sortie: signifie (i) que la Société détenant 10% ou moins du capital social émis de FERRETTI à la suite de la finalisation d'un Transfert des actions détenues indirectement dans FERRETTI par la Société ou (ii) les actions représentant le capital social soit de SESTANTE 2 S.à r.l., SESTANTE 3 S.p.A. ou FERRETTI ont été cotées à la bourse (la Cotation).

Valeur de Sortie: signifie

(a) en relation avec un Transfert des actions détenues indirectement dans FERRETTI par la Société, le montant net reçu en numéraire par MEDSTEAD concernant ses Investissements Qualifiés à la suite de distributions par la Société des revenus du Rachat Secondaire ou de la Vente de l'Affaire; ou

(b) en rapport avec une Cotation, un montant égal à (A x B) où "A" est égal au nombre d'actions détenues (directement ou indirectement) par, ou attribuées à, MEDSTEAD dans FERRETTI, NUOVA FERRETTI ou toute autre entité soumise à la Cotation et où "B" est égal au prix par action auquel les actions dans FERRETTI, NUOVA FERRETTI ou toute autre entité faisant l'objet de la Cotation sont vendues ou placées en relation avec la Cotation.

Année de Sortie: signifie soit l'Année 2, l'Année 3, l'Année 4, l'Année 5 et l'Année 6.

FERRETTI: signifie FERRETTI S.p.A., une société constituée selon les lois de l'Italie, avec siège social à Cattolica (RN), Via Irma Bandiera, 62, code fiscal et numéro d'immatriculation au Registre des Sociétés de Rimini 04485970968 ou toute autre société résultant de la fusion, scission, consolidation, modification ou tout changement de forme juridique de FERRETTI.

Premier Facteur Déclenchant: signifie une Sortie ou une Affectation Partielle où dans chaque cas le TRI Net réalisé par MEDSTEAD sur son investissement dans la Société à la date dudit facteur est supérieur ou égal à 20% et à condition que la documentation légale est exécutée quand la Sortie ou la Sortie Présumée intervient ou est supposée intervenir après le début de l'Année 2.

FITA: signifie FITA S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, avec siège social au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 88.162.

IMPE: signifie IMPE LUX S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, avec siège social au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 87.846.

Flux de Trésorerie de l'Investisseur: signifie:

(a) le montant total investi de temps à autre par MEDSTEAD dans la Société; et

(b) le montant total de tout le numéraire payé en fonds compensés à MEDSTEAD concernant des Investissements Qualifiés hormis, en tout état de cause, tous les frais payés par la Société ou une de ses filiales à MEDSTEAD conformément au Pacte d'Associé ou autrement convenu entre les Investisseurs et qui comprendra le montant de la Valeur de Sortie à payer à MEDSTEAD.

MEDSTEAD: signifie MEDSTEAD LUXCO S.à r.l., une société constituée selon le droit luxembourgeois, avec siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et toute entité à laquelle les Titres MEDSTEAD sont Transférés conformément aux dispositions des présents Statuts.

TRI Net: signifie le taux de rentabilité interne annuel (exprimé en pourcentage), qui, quand il est appliqué à un escompte aux Flux d'Investissement d'Investisseurs, donne une valeur actualisée nette de ces Flux d'Investissement de zéro, et à condition que ce taux de rentabilité interne soit calculé sur base que tout montant dû aux détenteurs de Parts Sociales de Classe C est censé avoir été payé aux détenteurs des Parts Sociales de Classe C.

NUOVA FERRETTI: signifie la société résultant de la fusion de FERRETTI en vertu de la Transaction.

Affectation Partielle: signifie la première transaction qui n'est pas une Sortie mais qui résulte en la détention directe ou indirecte par la Société de 40% ou moins du capital social émis de FERRETTI et à condition que la documentation légale ayant force exécutoire soit exécutée après le début de l'Année 2.

FONDS PERMIRA: signifie Permira Europe II L.P.I, Permira Europe II L.P.2, Permira Europe II C.V.3, Permira Europe II C.V.4, Schroder Ventures Investments Limited et Permira Europe II Co-Investment Scheme.

Investisseurs PERMIRA: signifie les FONDS PERMIRA et/ou les Entités PERMIRA Liées.

Entités PERMIRA Liées: signifie (i) les administrateurs, agents, ou employés des Investisseurs PERMIRA qui sont parties à un Plan de Co-Investissement et tout organe social ou autre véhicule qui est entièrement détenu par ceux-ci; (ii) un représentant, un trustee, un associé commandité ou un gérant d'un Fond PERMIRA; (iii) au moment d'une distribution

en nature en cas de dissolution d'un Fond PERMIRA, les parties ou détenteurs de titres ou actionnaires dans ce Fond PERMIRA; (iv) un ou plusieurs Fonds de Capital d'Investissement, le conseiller d'investissement, associé commandité ou gérant du Fond PERMIRA.

Fonds de Capital d'Investissement: signifie tout fond sous quelque forme que ce soit formé, structuré ou organisé et qui effectue des activités d'investissement privées.

Investissements Qualifiés: signifie tout investissement dans la Société, soit en capital, quasi-capital ou instruments de dettes, par MEDSTEAD.

Investisseurs Syndiqués signifie toute entité à laquelle, respectivement, les Fonds CANDOVER ou les Fonds PERMIRA ont transférés un intérêt dans, respectivement, MEDSTEAD ou FITA endéans l'année suivant la Finalisation.

Refinancement: signifie toute transaction financière exécutée par la Société et/ou une de ses filiales à la suite de laquelle, des liquidités disponibles sont générées au niveau de la Société pour distribution à ses associés.

Emission de Secours: signifie toute émission de titres dans la Société à chaque fois que:

(i) (x) un événement de défaut s'est produit concernant les "obligations financières" et se poursuit et/ou est en suspens en vertu de n'importe quel (et tel que défini) contrats de financement auquel la Société et/ou une de ses Filiales et les Banques sont parties (un Événement de Défaut Financier) et l'Emission de Secours représente, selon le Conseil de Gérance, la solution la plus appropriée et (y) l'agent responsable selon lesdits contrats de financement n'a pas inconditionnellement renoncé par écrit à ses droits (ou sous condition mais cette condition n'a pas été remplie conformément aux modalités de renonciation) concernant ledit Événement de Défaut Financier conformément aux contrats de financement; ou

(ii) selon le Conseil de Gérance, il est probable qu'un Défaut Financier se produise et l'émission de titres par la Société est nécessaire afin d'éviter l'Événement de Défaut Financier.

Rachat Secondaire: signifie le Transfert de tout, et non une partie de, l'actionnariat détenu indirectement par la Société dans FERRETTI ou, le cas échéant, NUOVA FERRETTI en faveur d'un ou plusieurs PRIVATE EQUITY FUNDS, indépendamment du fait qu'un ou plusieurs associés de la Société réinvestissent avec l'acheteur.

Titres: signifie toutes les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D, les warrants, les obligations (y compris, en tout état de cause, les RCBs), droits de souscription préférentielle, droits d'option, ou tous autres instruments émis dès à présent et à l'avenir par la Société donnant accès ou qui donne accès à son capital social.

SESTANTE 2 S.r.l.: signifie SESTANTE 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Luxembourg, avec siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

SESTANTE 3 S.p.A.: signifie SESTANTE 3 S.p.A., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois italiennes, avec siège social à Via Irma Bandiera 62, Rimini, numéro d'immatriculation 03624640409 au Registre des Sociétés de Rimini ou toute autre société résultant d'une fusion, scission, consolidation, modification, ou tout changement de la forme juridique de SESTANTE 3 S.p.A.

Parts Sociales: signifie une et toutes les parts sociales de la Société sans tenir compte d'une classe spécifique de parts sociales

Montant Désigné A: signifie, pour chaque Part Sociale de Classe A, le montant de EUR 30.703 augmenté par un montant déterminé en appliquant à 98.27% de ce montant un taux d'intérêt annuel non capitalisé égal au taux d'intérêt applicable au prêt d'actionnaire de la Société portant intérêt, courant depuis la Finalisation jusqu'à la date de paiement effectif du Montant Déterminé A.

Montant Déterminé B: signifie pour chaque Part Sociale de Classe B, le montant de EUR 31.315.

Montant Déterminé C: signifie (X) concernant le Premier Événement Déclenchant, un montant en euro par Part Sociale de Classe C égal à

(i) A (si le TRI Net est supérieur ou égal à 50%) ou bien;

(ii) $A + (B \times C)$

où

(a) "A" est égal au Montant Déterminé de Base (étant le montant inscrit dans la cellule en face du TRI Net concerné applicable à la Sortie et dans la colonne opposée à celle de l'Année de Sortie (qui est l'année pendant laquelle la documentation légale concernant la Sortie est exécutée et non l'année pendant laquelle la Sortie est finalisée));

(b) "B" est égal à la différence entre (i) le Montant Déterminé de Base dans la cellule en-dessous de A et (ii) A; et

(c) "C" est égal à $(\text{TRI Net} - D) / 5\%$ où D est égal au plus bas TRI Net auquel le Montant Déterminé (A) s'applique; et

(Y) concernant les Événement Déclenchants Subséquents, un montant total égal au (i) montant calculé conformément au paragraphe (X) ci-dessus moins (ii) le montant total payé pour chaque Parts Sociales de Classe C avant l'Événement Déclenchant Subséquent à condition que si ce montant est négatif, il sera supposé être zéro.

Événement Déclenchant Subséquent: signifie:

(a) suivant une Affectation Partielle, une autre vente par la Société d'actions qu'elle détient directement ou indirectement dans FERRETTI, à la suite de laquelle la Société ne détient plus, directement ou indirectement, que 10% ou moins du capital de FERRETTI; ou

(b) suivant une Sortie, une vente par la Société de parts sociales dans le capital social de FERRETTI,

où dans chaque cas, le TRI Net réalisé par MEDSTEAD à la date de ce événement est supérieur ou égal à 20% et à condition que la documentation légale soit exécutée concernant cette transaction après le début de l'Année 2.

Filiales: signifie, pour une société, toutes les sociétés contrôlées directement ou indirectement par cette société.

Vente de l'Affaire: signifie le Transfert de tout, et non une partie de, l'actionnariat détenu indirectement par la Société dans FERRETTI ou, le cas échéant, NUOVA FERRETTI en faveur d'un ou plusieurs Fonds de Capital d'Investissement.

Transaction: signifie l'investissement indirect de la Société dans FERRETTI et toute activité et transaction s'y rapportant.

Transfert: signifie tout transfert ou cession de toute nature par quelque moyen que ce soit, soit par vente, cession, apport en nature, succession, don, fusion, échange ou d'une autre manière, mais excluant, en tout état de cause, par voie de rachat conformément aux présents Statuts.

Facteur Déclenchant: signifie un Premier Evénement Déclenchant et/ou un Evénement Déclenchant Subséquent.

RCBs: signifie les obligations convertibles rachetables que la Société peut émettre de temps à autre.

Année 2: signifie la période allant du premier anniversaire de la Finalisation jusqu'à la veille du deuxième anniversaire de la Finalisation.

Année 3: signifie la période allant du deuxième anniversaire de la Finalisation jusqu'à la veille du troisième anniversaire de la Finalisation.

Année 4: signifie la période allant du troisième anniversaire de la Finalisation jusqu'à la veille du quatrième anniversaire de la Finalisation.

Année 5: signifie la période allant du quatrième anniversaire de la Finalisation jusqu'à la veille du cinquième anniversaire de la Finalisation.

Année 6: signifie la période allant du cinquième anniversaire de la Finalisation jusqu'à la veille du sixième anniversaire de la Finalisation.

TRI Net	Montant Déterminé de Base (en Euro)				
	An 2	An 3	An 4	An 5	An 6 et années suivantes
Inférieur à 25% mais supérieur ou égal à 20%	2.964	5.085	11.534	21.890	37.538
Inférieur à 30% mais supérieur ou égal à 25%	7.268	12.771	24.754	43.417	71.450
Inférieur à 35% mais supérieur ou égal à 30%	10.826	19.476	37.153	65.050	107.832
Inférieur à 40% mais supérieur ou égal à 35%	15.158	27.910	53.055	93.424	156.745
Inférieur à 45% mais supérieur ou égal à 40%	20.303	38.250	72.988	129.864	221.227
Inférieur à 50% mais supérieur ou égal à 45%	29.587	57.013	108.358	193.461	332.577
Supérieur ou égal à 50%	33.545	66.096	128.696	235.803	416.643

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, est évalué à environ EUR 78.000.- (soixante-dix-huit mille euros).

Le notaire instrumentant qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la requête des comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes

Et après lecture faite et interprétation donnée à la partie comparante, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte original.

Signé: J. Mayer, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2008. LAC/2008/28750. — Reçu à 0,50%: soixante-douze mille cinq cent soixante-trois euros soixante-six cents (EUR 72.563,66).

Le Receveur (signé): F. Sandt.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008097884/242/1355.

(080112835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

Kodesh S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 81.586.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 12 Décembre 2005 que:

1. Les personnes suivantes ont été nommées administrateurs:

- a. Monsieur Derek RUXTON, Directeur de société, demeurant à L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
- b. Monsieur Patrick BELAICH, Directeur de société, demeurant à CH-1205 Genève, 1, Place Edouard Caparede.
- c. Monsieur Daniel ELKOUBI, Directeur de société, demeurant à F-95200 Sarcelles, 32, avenue du 8 Mai 1945.

En remplacement des administrateurs démissionnaires:

- a. Monsieur Gabriel HARARI ancien administrateur de type A.
- b. Monsieur Raphaël HARARI ancien administrateur de type A.
- c. Madame Hana BARDA ancien administrateur de type B.

Les nouveaux administrateurs sont nommés jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2010.

2. Monsieur Daniel ELKOUBI, Directeur de société, demeurant à F-95200 Sarcelles, 32, avenue du 8 Mai 1945, a été nommé administrateur délégué, avec à ce titre un pouvoir de signature individuel pour engager la société vis-à-vis des tiers.

3. La société ASYRIS S.A. ayant son siège au 17, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg a été nommée réviseur d'entreprises, en remplacement de DELOITTE & TOUCHE S.A., démissionnaire. Son mandat se terminera lors de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008098210/9271/30.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2008, réf. LSO-CT00243. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080112929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

Montimmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 77.529.

—
Lors de l'Assemblée Générale du 18 juin 2004 ont été nommés:

Mme Marie Laure Emilie CRAVAT, sans état, 42, avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg, administrateur

Mme Claudine EDINGER, pharmacienne, 17, rue de Crécy, L-1364 Luxembourg, administrateur M Paul LUTGEN, licencié en sciences économiques appliquées, 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur

M Luc BRAUN, diplômé ès sciences économiques appliquées, 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur
EURAUDIT Sàrl, 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, commissaire

Les mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008098230/504/19.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2008, réf. LSO-CS10372. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

Brasserie-Bistrot LE TROQUET Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 7, rue Glesener.
R.C.S. Luxembourg B 85.106.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des associés du 31 décembre 2007

L'Assemblée prend acte de la démission, en date du 31 décembre 2007, de Madame Germaine SAINTE-CROIX, sans état particulier, née le 16.06.1922 à Dudelange, demeurant à L - 1631 Luxembourg, 1, rue Glesener, de son mandat de gérante de la société.

Luxembourg, le 31 décembre 2007.

Pour Brasserie-Bistrot Le Troquet S.à r.l.

Fiduciaire des Classes Moyennes

Signature

Référence de publication: 2008098209/1358/17.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR04895. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

Geniale S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 99.096.

—
Constituée par acte passé par-devant Maître Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 février 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C no 351 du 30 mars 2004.

Assemblée Générale Ordinaire du 14 juillet 2008

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire de la société Geniale S.A., tenue au siège social en date du 14 juillet 2008, que les actionnaires ont pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1 ° Ratification de la décision du conseil d'administration du 5 octobre 2007 d'accepter la démission de Ricardo Sanchez comme administrateur de la société.

2 ° Ratification de la décision du conseil d'administration du 5 octobre 2007 de coopter la société Solero S.A., avec siège social à 82, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, comme nouvel administrateur jusqu'à la prochaine assemblée des actionnaires.

3 ° Nomination Solero S.A., mentionné ci-dessus, en tant qu'administrateur pour une durée de quatre ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Geniale S.A.

Signature

Référence de publication: 2008098208/6449/23.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2008, réf. LSO-CS09332. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

Liftor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 102, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 69.141.

—
EXTRAIT

Par la présente, le soussigné Jos WAGNER, demeurant à L-9013 Ettelbrück 40, rue Grande-Duchesse Josephine Charlotte démissionne de son mandat comme administrateur auprès de la société Liftor SA, ayant son siège social à L-2320 Luxembourg, 102, bvd de la Pétrusse et ceci avec effet au 01^{er} décembre 2004.

Ettelbrück, le 01^{er} décembre 2004.

Signature.

Référence de publication: 2008098235/1457/14.

Enregistré à Diekirch, le 25 juillet 2008, réf. DSO-CS00488. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080113365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

Financière Centuria Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.
R.C.S. Luxembourg B 96.465.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 28 mai 2008 que:

- L'assemblée a ratifiée la nomination de la société ICE S.A. dans ses fonctions d'administrateur, avec effet au 1^{er} février 2008

- Les mandats d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration de Madame Nicole Bouton, née le 17 décembre 1947 à Paris, demeurant 62, avenue Raymond Poincaré F-75116 Paris, ont été renouvelés jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle appelée à statuer sur l'exercice clos au 31.12.2008

- Les mandats d'Administrateur et d'Administrateur-Délégué de Monsieur Renaud Labye, né le 11 septembre 1977 à Liège, ayant son adresse professionnelle au 14, rue du Marché aux Herbes L-1728 Luxembourg, ont été renouvelés jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle appelée à statuer sur l'exercice clos au 31.12.2008

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008098234/6654/21.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11454. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

Norac S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 1.600.000,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.
R.C.S. Luxembourg B 116.037.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 16 juin 2008

L'associé unique de la Société a nommé avec effet au 30 juin 2008 et pour une durée indéterminée:

- Monsieur Andreas Demmel, né le 11 avril 1969 à Munich, Allemagne, résident professionnellement au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

Et a accepté la démission avec effet au 30 juin 2008 de Monsieur Jean-Louis Camuzat.

Le Conseil de gérance se compose dorénavant comme suit:

- Mr. Brian McMahon
- Mr. Andreas Demmel
- Mr. Liam James Dowd
- Mr. John Patrick Burke

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

POUR PUBLICATION

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008098232/1649/25.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11440. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113085) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

Nabors Offshore Americas Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 78.191.

—
In the year two thousand and eight, on the eighth day of May

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the sole partner of Nabors Offshore Americas, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, inscribed at Luxembourg

trade register section B under number 78.191, incorporated by deed dated on September 26, 2000, published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 234, page 11229, of March 30, 2001; and whose Articles of Association have been amended for the last time by deed enacted on May 11, 2004, published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 307, page 14697, dated April 7, 2005.

The meeting is presided by Régis Galiotto, jurist, residing professionally at Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Flora Gibert, jurist, residing at Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I. The sole partner present or represented and the number of shares held by him are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxy and registered with the minutes.

II. As appears from the attendance list, the 2,500 (two thousand five hundred) shares, representing the whole capital of the Company, are represented so that Meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the partner has been beforehand informed.

III. The agenda of the meeting is the following:

1. Amendment to the article 10 of the Company's articles of association;
2. Amendment to the manager mandate of Mr. Martin Filbey and confirmation of the mandate of Mr. Bill Boeckman;
3. Amendment to the manager mandate of Mr. Doeke van der Molen; and
4. Miscellaneous

First resolution

To amend retroactively with effective date as of December 12, 2007 the Company's Articles of Association dated September 26, 2000 and decides the subsequent amendment of article 10 of the articles of association, which will have henceforth the following wording:

"The Company shall be managed by a board of managers, which may be split into two categories, respectively denominated "Class A Managers" and "Class B Managers", by resolution of the partners. The managers shall be appointed by the partners with or without limitation of their period in office. The number of managers that will constitute the board of managers shall be such number as determined by the partners, but in any event, the number shall not be less than two and shall include at least one Class A Manager. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of partners holding a majority of the votes. The powers and remunerations of any managers possibly appointed at a later date in addition to or in place of the first managers will be determined in the act of nomination.

In dealing with third parties, the managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 10 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of any member of the board of managers for any matters valued less than EUR 8,000. However, all matters valued greater than or equal to EUR 8,000 require the signature of at least one Class A Manager.

The board of managers may sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

Managers' decisions are taken by meeting of the board of managers. The resolutions of the board of managers shall be adopted by at least two of the managers present or represented, provided that at least one Class A Manager must be present and vote in the affirmative in order to duly adopt any resolution.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy. Any such proxy need not be an original and may be delivered by ordinary mail, overnight courier, electronic mail or facsimile.

Resolutions in writing approved and signed by all members of the board of managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meeting.

Any manager may participate in a meeting of the board of managers by means of a conference telephone or similar communications equipment by means of which all persons participating in such meeting shall hear each other; participation in a meeting by the means so described shall constitute presence in person at such meeting."

Second resolution

The Sole Partner decides to amend the current mandate of Mr. Martin Filbey, with business address at Flat 3, Tudor Court, Revere Way, Chessington Road, West Ewell, Surrey, KT19 9RJ, England, United Kingdom in the form of an "A" Manager mandate with retroactive effect as of December 12, 2007 and to hereby reaffirm for the avoidance of doubt the appointment of Mr. Bill Boeckman, business address at 25A, boulevard Royal L-2449 Luxembourg as an "A" Manager with effect as of December 12, 2007 for an unlimited period.

Third resolution

The Sole Partner decides to amend the current mandate of Mr. Doeke van der Molen, with business address at 2-8, avenue Charles De Gaulle L-1653 Luxembourg in the form of a "B" Manager mandate with retroactive effect as of December 12, 2007.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille huit, le huit mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société Nabors Offshore Americas, S.à r.l., ayant son siège social à 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B, numéro 78.191, constituée suivant acte reçu le 26 septembre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 234, page 11229, du 30 mars 2001; et dont les statuts ont été modifiés la dernière fois suivant acte reçu le 11 mai 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 307, page 14697, du 7 avril 2005.

L'assemblée est présidée par Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Flora Gibert, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I. L'associé unique présent ou représenté et le nombre de parts sociales qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que la procuration, le tout enregistré avec l'acte.

II. Il ressort de la liste de présence que les 2,500 (deux mille cinq cents) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'associé unique a été préalablement informé.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Modification de l'article 10 des statuts de la Société;
2. Modification du mandat de M. Martin Filbey et confirmation du mandat de M. Bill Boeckman;
- 3 Modification du mandat de M. Doeke van der Molen; et
- 4 Divers

Première résolution

De modifier avec effet rétroactif à la date du 12 décembre 2007 les statuts de la Société en date du 26 septembre 2000 et décider en conséquence la modification suivante de leur article 10:

"La Société est gérée par un conseil de gérance, dont les membres pourront sur décision des associés être séparés en deux catégories distinctes, respectivement dénommées "Gérant de catégorie A" et "Gérant de catégorie B". Les gérants sont nommés par les associés pour une durée déterminée ou non. Le nombre de gérants constituant le conseil de gérance est déterminé par les associés, mais en tout état de cause, ce nombre ne peut être inférieur à deux et doit inclure au moins un gérant de catégorie A. Les gérants peuvent être révoqués à tout moment avec ou sans motif, par simple décision des associés prise à la majorité d'entre eux. Les pouvoirs et la rémunération des gérants qui pourront être nommés ultérieurement en sus ou en remplacement des premiers gérants seront déterminés dans l'acte de nomination.

Dans leurs rapports avec les tiers, les gérants ont en toutes circonstances les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société ainsi que pour mettre en œuvre et approuver toute décision ou opération en conformité avec l'objet social de la Société, et ce dans la mesure ou les termes du présent article 10 auront été respectés.

Tout pouvoir qui n'est pas expressément réservé par la Loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés relève de la compétence du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature d'un gérant pour toute opération évaluée à moins de 8 000 euros. Cependant, toute opération qui serait évaluée à un montant supérieur ou égal à 8 000 euros nécessite la signature d'au moins un gérant de catégorie A.

Le conseil de gérance peut déléguer ses pouvoirs dans le cadre d'une mission spécifique à un ou plusieurs représentants mandate(s) à cet effet.

Le conseil de gérance déterminera l'étendue des responsabilités conférées à un tel représentant ainsi que son éventuelle rémunération le cas échéant, la durée de son mandat et toutes autres conditions de sa mission de représentation.

Les décisions des gérants sont prises en réunion du conseil de gérance. Les résolutions du conseil de gérance doivent être prises par au moins deux gérants présents ou représentés, et à condition qu'au moins un gérant de catégorie A soit présent et vote en faveur de la décision.

Chacun des gérants peut participer au conseil de gérance en se faisant représenter par un autre gérant dûment muni d'une procuration écrite. L'original d'une telle procuration ne sera pas requis et pourra être adressée par courrier simple, messagerie, courrier électronique ou fax.

Toutes résolutions écrites approuvées et signées par tous les membres du conseil de gérance auront la même valeur que si elles avaient été prises en réunion de celui-ci.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par téléphone ou tout équipement de communication permettant à tous les participants à ladite réunion de s'entendre les uns les autres; une telle participation vaudra présence physique dudit gérant à cette réunion."

Seconde résolution

L'associé unique décide de modifier rétroactivement à la date du 12 décembre 2007 le mandat actuel de M. Martin Filbey, demeurant professionnellement à Flat 3, Tudor Court, Revere Way, Chessington Road, West Ewell, Surrey, KT19 9RJ, England, Royaume-Uni, en mandat de gérant de catégorie A et confirme dans la mesure du nécessaire la nomination de M. Bill Boeckman, demeurant professionnellement au 25A, boulevard Royal L-2449 Luxembourg, en tant que gérant de catégorie A pour une durée indéterminée à compter du 12 décembre 2007.

Troisième résolution

L'associé unique décide de modifier rétroactivement à la date du 12 décembre 2007 le mandat actuel de M. Doeke van der Molen, demeurant professionnellement au 2-8, avenue Charles De Gaulle L-1653 Luxembourg, en mandat de gérant de catégorie A.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: R. GALIOTTO, F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. 16 mai 2008. Relation: LAC/2008/19778. - Reçu douze euros (12. - €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008097888/211/156.

(080112956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

JP Garitte Consulting and Management Assurance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9696 Winseler, 39, Duerfstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 108.383.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Pour la société

J.P. GARITTE CONSULTING AND MANAGEMENT ASSURANCE SA

Signature

Référence de publication: 2008098248/557/14.

Enregistré à Diekirch, le 24 juillet 2008, réf. DSO-CS00425. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080112698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

Partilux Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 83.360.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 31.07.2008.

Fiduciaire interrégionale s.a.
14, Hauptstrooss - L-8720 Rippweiler
FIDUCIAIRE COMPTABLE
Signature

Référence de publication: 2008098238/823/16.

Enregistré à Diekirch, le 31 juillet 2008, réf. DSO-CS00571. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080112645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

Depama s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8440 Steinfort, 58A, rue de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 75.884.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 31.07.2008.

Fiduciaire interrégionale s.a.
14, Hauptstrooss - L-8720 Rippweiler
FIDUCIAIRE COMPTABLE
Signature

Référence de publication: 2008098237/823/16.

Enregistré à Diekirch, le 31 juillet 2008, réf. DSO-CS00566. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080112641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

Taurus Euro Retail Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.358.000,00.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 111.578.

In the year two thousand and eight, on the thirteenth of May.

Before us Maître Henri Hellinckx, notary of residence in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

- Taurus Euro Retail L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of Delaware, United-States, having its registered office at 1209, Orange Street, 19801 Wilmington, United-States, and registered with the Secretary of State of Delaware under number 40774728100, as holder of 328 Class A Shares ("TER LP"),

here represented by Mrs. Catherine Martougin, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

- Taurus Euro Retail Holdings LLC, a limited liability company incorporated and existing under the laws of the State of Delaware, United-States, having its registered office at 1209, Orange Street, 19801 Wilmington, United-States, and registered with the Secretary of State of Delaware under number 0100523, as holder of 750 Class B Shares,

here represented by Mrs. Catherine Martougin, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

- Anglo German Retail Limited, a limited company incorporated and existing under the laws of Guernsey, having its registered office at Ogier House, St. Julian's Avenue, GB-GY1 1WA St Peter Port, Guernsey, and registered with the Register of Companies of the United Kingdom under number 44335, as holder of 328 Class A Shares ("Anglo German"),

here represented by Mrs. Catherine Martougin, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

- Anglo Irish Assurance Company Limited, a limited company incorporated and existing under the laws of Ireland, having its registered office at Saint Stephens Green, 2 Dublin, Ireland, and registered under the Register of Companies of Ireland under number 336075, as holder of 656 Class A Shares ("AIAC"),

here represented by Mrs. Catherine Martougin, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

- Stichting Pensioenfonds voor Huisartsen, a Dutch foundation (stichting) incorporated and existing under the laws of the Netherlands, having its statutory seat at Hoofdstraat 248, 3972 LK Utrecht, Netherlands, and registered with the Register of Commerce and Industry of Utrecht under number 41177476, as holder of 181 Class A Shares ("SPH"), and

here represented by Mrs. Catherine Martougin, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, and

- Stichting Pensioenfonds Medische Specialisten, a Dutch foundation (stichting) incorporated and existing under the laws of the Netherlands, having its statutory seat at Dribergseweg 17, 3708 JA Utrecht, Netherlands, and registered with the Register of Commerce and Industry of Utrecht under number 41177485, as holder of 164 Class A Shares ("SPMS"),

here represented by Mrs. Catherine Martougin, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxies, initialled *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in their capacity as shareholders (the "Shareholders"), holding all the shares representing the entire share capital of Taurus Euro Retail Holding S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 8, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 111.578 (the "Company"), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg pursuant to a deed of the notary Henri Hellinckx, pre-named, on October 14, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N ° 303 of February 10, 2006, and which articles of incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary of residence in Remich, Grand Duchy of Luxembourg, on September 1, 2006 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N ° 2130 of November 15, 2006, have required the undersigned notary to state their resolutions as follows:

First resolution

The Shareholders resolve unanimously to increase the share capital of the Company by two million one hundred seventeen thousand three hundred Euro (EUR 2,117,300.-), from two hundred forty thousand seven hundred Euro (EUR 240,700.-) up to two million three hundred fifty-eight thousand Euro (EUR 2,358,000.-), by the issue of twenty-one thousand one hundred seventy-three (21,173) new class A shares, with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each.

The twenty-one thousand one hundred seventy-three (21,173) class A shares newly issued, together with a share premium of nineteen million fifty-five thousand fifty-two Euro fifty-seven cents (EUR 19,055,052.57), have been entirely subscribed as follows:

- four thousand one hundred ninety-two (4,192) of the class A shares newly issued have been subscribed by TER LP,
- four thousand one hundred ninety-two (4,192) of the class A shares newly issued have been subscribed by Anglo German,
- eight thousand three hundred eighty-five (8,385) of the class A shares newly issued have been subscribed by AIAC,
- two thousand three hundred and eight (2,308) of the class A shares newly issued have been subscribed by SPH,
- two thousand ninety-six (2,096) of the class A shares newly issued have been subscribed by SPMS,

payable by a contribution in kind consisting of the offsetting of claims held by the Shareholders against the Company, as Debtor, (the "Claims") which have been assigned to the Shareholders by Taurus Euro Retail Finance S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 8, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 114.173 ("TER Finance"), pursuant to an assignment agreement entered into on April 30, 2008 between TER Finance, as Assignor and the Shareholders, as Assignees (the "Assignment Agreement"), for a global amount of twenty-one million one hundred seventy-two thousand three hundred fifty-two Euro and fifty-seven cents (EUR 21,172,352.57).

It results from a certificate issued on April 30, 2008, by the manager of the Company (the "Certificate") and from the Assignment Agreement that the Claim is held against the Company, and is valid, binding and enforceable, and free of any charge, encumbrance, pledge or any other security interest.

The reality and the value of the contribution in kind have been proved to the undersigned notary by the interim financial statements as at March 31, 2008 of TER Finance, the Certificate and the Assignment Agreement.

The interim financial statements as at March 31, 2008 of TER Finance and the Certificate, initialled *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

If supplementary formalities are required in order to implement the transfer of the Claims, the Shareholders will undertake the necessary steps as soon as possible and provide the undersigned notary with the relevant proof that such formalities have been accomplished as soon as possible.

Second resolution

As a result of the foregoing resolution, the Shareholders resolve unanimously to modify the first paragraph of article 6 of the articles of incorporation of the Company, which shall henceforth read as follows:

"The Company's share capital is set at two million three hundred fifty-eight thousand Euro (EUR 2,358,000.-), represented by twenty-two thousand eight hundred thirty (22,830) class A shares (the "Class A Shares") and seven hundred fifty (750) class B shares (the "Class B Shares"), with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each."

The rest of the articles of incorporation of the Company shall remain unchanged.

Estimate of costs

The value of expenses, costs, remunerations or charges of any form whatsoever which shall be borne by the Company or are charged to the Company as a result of this extraordinary general meeting is estimated at approximately EUR 112,500.-.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version, on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxyholder of the parties appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the parties appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le treize mai,

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

- Taurus Euro Retail L.P., a société (limited partnership) constituée et régie selon les lois du Delaware, Etats-Unis, ayant son siège social au 1209, Orange Street, 19801 Wilmington, Etats-Unis, et immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat du Delaware sous le numéro 40774728100, détentrice de 328 Parts Sociales de Classe A (" TER LP "),

ici représentée par Madame Catherine Martougin, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé,

- Taurus Euro Retail Holdings LLC, une société (limited liability company) constituée et régie selon les lois du Delaware, Etats-Unis, ayant son siège social au 1209, Orange Street, 19801 Wilmington, Etats-Unis, et immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat du Delaware sous le numéro 0100523, détentrice de 750 Parts Sociales de Classe B,

ici représentée par Madame Catherine Martougin, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé,

- Anglo German Retail Limited, une société (limited company) constituée et régie selon les lois de Guernesey, ayant son siège social à Ogier House, St. Julian's Avenue, GB-GY1 1WA St Peter Port, Guernesey, et immatriculée auprès du Registre des Sociétés du Royaume-Uni sous le numéro 44335, détentrice de 328 Parts Sociales de Classe A ("Anglo German"),

ici représentée par Madame Catherine Martougin, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé,

- Anglo Irish Assurance Company Limited, une société (limited company) constituée et régie selon les lois d'Irlande, ayant son siège social à Saint Stephens Green, 2 Dublin, Irlande, et immatriculée auprès du Registre des Sociétés d'Irlande sous le numéro 336075, détentrice de 656 Parts Sociales de Classe A ("AIAC"),

ici représentée par Madame Catherine Martougin, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé,

- Stichting Pensioenfondsvoor Huisartsen, une fondation (stichting) de droit néerlandais, ayant son adresse au Hoofds-
straat 248, 3972 LK Utrecht, Pays-Bas, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et de l'Industrie d'Utrecht sous le numéro 41177476, détentrice de 181 Parts Sociales de Classe A ("SPH"),

ici représentée par Madame Catherine Martougin, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, et

- Stichting Pensioenfondsvoor Medische Specialisten, une fondation (stichting) de droit néerlandais, ayant son adresse au Dribergseweg 17, 3708 JA Utrecht, Pays-Bas, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et de l'Industrie d'Utrecht sous le numéro 41177485, détentrice de 164 Parts Sociales de Classe A ("SPMS"),

ici représentée par Madame Catherine Martougin, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Les procurations signées ne varietur par le mandataire et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes, agissant en leur qualité d'associés (les "Associés") détenant toutes les parts sociales représentant l'intégralité du capital social de Taurus Euro Retail Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 8, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 111.578 (la "Société"), constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg suivant acte de Maître Henri Hellinckx, pré-désigné, le 14 octobre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N ° 303 du 10 février 2006, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, Grand-Duché de Luxembourg, du 1^{er} septembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N ° 2130 du 15 novembre 2006, ont requis le notaire soussigné de constater les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident à l'unanimité d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de deux millions cent dix-sept mille trois cents euros (EUR 2.117.300,-), pour le porter de son montant actuel de deux cent quarante mille sept cents euros (EUR 240.700,-) à deux millions trois cent cinquante-huit mille euros (EUR 2.358.000,-), par l'émission de vingt-et-un mille cent soixante-treize (21.173) parts sociales de classe A, d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Les vingt-et-un mille cent soixante-treize (21.173) parts sociales de classe A nouvellement émises, ainsi qu'une prime d'émission y relative d'un montant de dix-neuf millions cinquante-cinq mille cinquante-deux euros cinquante-sept cents (EUR 19.055.052,57), ont été entièrement souscrites comme suit:

- quatre mille cent quatre-vingt-douze (4.192) des parts sociales de classe A nouvellement émises ont été souscrites par TER LP,
- quatre mille cent quatre-vingt-douze (4.192) des parts sociales de classe A nouvellement émises ont été souscrites par Anglo German,
- huit mille trois cent quatre-vingt-cinq (8.385) des parts sociales de classe A nouvellement émises ont été souscrites par AIAC,
- deux mille trois cent huit (2.308) des parts sociales de classe A nouvellement émises ont été souscrites par SPH,
- deux mille quatre-vingt-seize (2.096) des parts sociales de classe A nouvellement émises ont été souscrites par SPMS, payable par un apport en nature consistant en la compensation de créances détenues par les Associés contre la Société, en tant que Débiteur, (les "Créances") qui ont été cédées aux Associés par Taurus Euro Retail Finance S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 8, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114.173 ("TER Finance"), conformément à un contrat de cession de créance conclu le 30 avril 2008 entre TER Finance, en tant que Cédant et les Associés, en tant que Cessionnaires (le "Contrat de Cession"), pour un montant global de vingt-et-un millions cent soixante-douze mille trois cent cinquante-deux euros cinquante-sept cents (EUR 21.172.352,57).

Il résulte d'un certificat daté du 30 avril 2008 émis par le gérant de la Société (le "Certificat") et du Contrat de Cession, que la Créance est détenue contre la Société, et que celle-ci est certaine, liquide et exigible et libre de tout nantissement, privilège, sûreté ou tout autre droit de préférence.

La réalité et la valeur de l'apport autre qu'en numéraire ont été prouvées au notaire instrumentant par les comptes intermédiaires arrêtés au 31 mars 2008 de TER Finance, le Certificat et par le Contrat de Cession.

Les comptes intermédiaires arrêtés au 31 mars 2008 de TER Finance et le Certificat resteront annexés au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement, après avoir été paraphés ne varietur par le mandataire des comparantes et par le notaire instrumentant.

Si des formalités supplémentaires sont nécessaires pour exécuter le transfert des Créances, les Associés prendront toutes les mesures nécessaires dès que possible et fourniront au notaire soussigné la preuve que ces formalités ont été accomplies dans les meilleurs délais.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, les Associés décident à l'unanimité de modifier le premier paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

"Le capital social est fixé à la somme de deux millions trois cent cinquante-huit mille euros (EUR 2.358.000,-), représentée par vingt-deux mille huit cent trente (22.830) parts sociales de classe A (les "Parts Sociales de Classe A") et sept cent cinquante (750) parts sociales de classe B (les "Parts Sociales de Classe B"), d'une valeur de cent euros (EUR 100,-) chacune."

Le reste des statuts de la Société demeure inchangé.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de cette assemblée générale extraordinaire est estimé à environ EUR 112.500.-

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française, sur demande des mêmes comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire des comparantes a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. MARTOUGIN et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 mai 2008. Relation: LAC/2008/19991. - Reçu cent cinq mille huit cent soixante et un euros soixante-seize cents (0,50% = 105.861,76.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008097902/242/210.

(080112818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

ICG-Gemco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 127.777.

In the year two thousand and eight, on the first of July.

Before us Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

ICGLuxhold S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg having its registered office at 31, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 118065,

here represented by Ms. Jacqueline Picard, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on June 30th, 2008.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole partner of ICG-Gemco S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 31, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 127777, incorporated pursuant to a notarial deed of Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven, on 19 April 2007 published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 1332, dated 2 July 2007 (hereinafter the "Company"). The articles of association of the Company have been amended for the last time pursuant to a notarial deed of Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven, dated 31 July 2007 published in the Mémorial number 2778, dated 1 December 2007.

The appearing party representing the whole corporate capital of the Company requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The sole partner decides to increase the Company's share capital by an amount of fifty nine thousand seven hundred fifty euro (EUR 59,750.-), so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) up to seventy-two thousand two hundred fifty euro (EUR 72,250.-) through the issue of two thousand three hundred ninety (2,390) shares, with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, having the same rights as the already existing shares.

Subscription and payment

The new shares have all been subscribed by ICGLuxhold S.à r.l, prequalified, here represented by Mrs. Jacqueline Picard, prenamed, by virtue of a proxy given on June 30th, 2008.

The shares subscribed by ICGLuxhold S.à r.l, prequalified, have been paid up by a contribution in cash, in the amount of fifty-nine thousand seven hundred fifty euro (EUR 59,750.-), which is evidenced to the notary by a blocking certificate. The amount of fifty-nine thousand seven hundred fifty euro (EUR 59,750.-) is allocated to the share capital account of the Company.

The amount of the increase of the share capital is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Second resolution

As a consequence of such increase of capital, the first paragraph of article 6 of the articles of incorporation of the Company is amended and now reads as follows:

" **Art. 6.** The Company's share capital is set at seventy-two thousand two hundred fifty euro (EUR 72,250.-) represented by two thousand eight hundred ninety (2,890) shares with a par value of twenty-five euros (EUR 25.-) each."

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to 1,700.- Euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing person known to the notary by name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le 1^{er} juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

ICGLuxhold S.à r.l, une société à responsabilité limitée existant sous les lois du Luxembourg, ayant son siège social à Luxembourg, à l'adresse 31, boulevard du Prince Henri, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 118.065,

ici représenté par Jacqueline Picard, Rechtsanwältin, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 30 juin 2008.

La procuration signée ne varietur par le mandataire du comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant est l'associé unique de ICG-Gemco S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 31, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.777, constituée selon un acte notarié de Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven en date du 17 avril 2006, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 1332, daté du 2 juillet 2007 (ci-après la "Société"). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, en date du 31 juillet 2007, publié au Mémorial numéro 2778, daté du 1^{er} décembre 2007.

Lequel comparant, représentant l'intégralité du capital social de la Société, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de cinquante neuf mille sept cent cinquante euros (EUR 59,750) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) jusqu'à soixante douze mille deux cent cinquante euros (EUR 72.250,-) par l'émission de deux mille trois cent quatre vingt dix (2.390) parts sociales d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, ayant les mêmes droits que les parts sociales déjà existantes.

Souscription et paiement

Les parts sociales nouvelles ont toutes été souscrites par ICGLuxhold S.à r.l, prénommée, ici représenté par Jacqueline Picard, Rechtsanwältin, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 30 juin 2008.

Les parts sociales ainsi souscrites par ICGLuxhold S.à r.l., prénommée, ont été payées par un apport en numéraire, d'un montant de cinquante neuf mille sept cent cinquante euros (EUR 59,750), ce qui a été prouvé au notaire instrumentant par un certificat de blocage. Le montant de cinquante neuf mille sept cent cinquante euros (EUR 59,750) est affecté au capital social de la Société.

Le montant dudit apport est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, le premier alinéa de l'article 6 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de soixante douze mille deux cent cinquante euros (EUR 72.250,-) représentée par deux mille huit cent quatre vingt dix (2.890) parts sociales, d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune."

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à 1.700.- Euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire de la comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. PICARD, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 04 juillet 2008, Relation LAC/2008/27414. — Reçu deux cent quatre-vingt-dix-huit euros soixante-quinze cents (298,75 €).

Le Receveur (signé): FRANCIS SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008097891/211/112.

(080112724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

Fimadel S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 62.075.

—
EXTRAIT

L'Assemblée générale du 2 juillet 2008 a pris note du non-renouvellement de la candidature de Madame Michelle DELFOSE à un nouveau mandat d'administrateur de la société et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

L'Assemblée générale du 2 juillet 2008 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Monsieur Franck CHAPEAUX, Administrateur, directeur, 3, rue du Docteur Alexis Carrel, F-69110 Ste Foy-les-Lyon, France;

- Madame Nicole SCHLOTER, Administrateur, avocat, The Nursery-Hall Road, SS4 1PD Roachford-Essex, Royaume Uni;

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008.

L'assemblée générale du 2 juillet 2008 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 18, rue Hiehl, L-6131 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008.

Luxembourg, le 2 juillet 2008.

Pour FIMADEL S.A., SPF, Société anonyme de gestion du patrimoine familial

Signature

Référence de publication: 2008098215/833/24.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2008, réf. LSO-CS06874. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080112780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

Entreprise Générale de Peinture A.Pinto, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5316 Contern, 73, rue des Prés.

R.C.S. Luxembourg B 23.295.

—
Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 01.08.2008.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

259, route D'ESCH, L-1471 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2008098800/596/15.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11667. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2008.

Luxedit S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8077 Bertrange, 275, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 125.191.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 01.08.2008.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

259, route D'ESCH, L-1471 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2008098795/596/15.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11655. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2008.

E.S.D. S.A., Europe Service Development S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 106.307.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008098879/784/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2008, réf. LSO-CR09655. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2008.

Encyclopaedia Universalis S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 6.887.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008098906/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11634. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2008.

31 Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 81.187.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008098907/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2008, réf. LSO-CS06152. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2008.

Encyclopaedia Universalis S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 6.887.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008098905/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11638. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2008.

mTactics International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 119.286.

Les comptes de dissolution au 4 juillet 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31/07/2008.

Pour mTactics International S.A.

Luxembourg International Consulting S.A.

Signature

Référence de publication: 2008098866/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11408. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2008.

Navigalux Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 67.140.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31/07/2008.

Pour Navigalux Holding S.A.

Luxembourg International Consulting S.A.

Signature

Référence de publication: 2008098865/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11412. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2008.

Atik Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 129.026.

Constituée par-devant M^e Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, en date du 12 juin 2007, acte publié au Mémorial C no 1606 du 31 juillet 2007.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ATIK INVESTMENTS S.A.
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2008098832/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2008, réf. LSO-CS12272. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2008.

Milbrooke Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 96.112.

Constituée par-devant M^e Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 8 septembre 2003, acte publié au Mémorial C no 1131 du 30 octobre 2003.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MILBROOKE HOLDING S.A.
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2008098828/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11821. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2008.

PO Participations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 3, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg B 131.555.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n^o 52388 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Joseph ELVINGER
Notaire

Référence de publication: 2008098308/211/11.

(080112712) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

IMS, International Medical Service, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6686 Merttert, 51, route de Wasserbillig.
R.C.S. Luxembourg B 124.085.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph GLODEN
Notaire

Référence de publication: 2008098306/213/11.

(080112791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

DR Flandrin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R.C.S. Luxembourg B 117.077.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg), en date du 31 mai 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n^o 1552 du 14 août 2006.

Les comptes annuels au 30 septembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DR FLANDRIN S.A R.L.

Signature

Référence de publication: 2008098352/250/16.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11658. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080112720) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

DR Alésia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 115.318.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg), en date du 30 mars 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n ° 1181 du 17 juin 2006.

Les comptes annuels au 30 septembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DR ALESIA S.A R.L.

Signature

Référence de publication: 2008098351/250/16.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11652. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080112722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

Nabors Offshore Americas Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 78.191.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 51850 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2008098310/211/11.

(080112958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

ICGS-Gemco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 127.668.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 52441 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2008098307/211/11.

(080112733) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

Findim Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1468 Luxembourg, 16, rue Erasme.

R.C.S. Luxembourg B 76.659.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 juin 2000 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n ° 811 du 7 novembre 2000.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Findim Group S.A.

Signature

Référence de publication: 2008098357/250/16.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11797. - Reçu 58,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080112708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

Plus-Invest, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 105.961.

—
Constituée par-devant M^e Tom METZLER, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 1^{er} février 2005, acte publié au Mémorial C no 502 du 27 mai 2005.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PLUS-INVEST

Interfiduciaire S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008098337/1261/16.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2008, réf. LSO-CS11096. - Reçu 20,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080112750) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

Upsilon Informatique S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8008 Strassen, 62, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 65.564.

—
Statuts coordonnés suivant acte du 16 juillet 2008, reçu par M^e Urbain THOLL, de résidence à Mersch, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Urbain THOLL

Notaire

Référence de publication: 2008098304/232/11.

(080113005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

Ramlux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 53.438.

—
Les statuts coordonnés suivant l'acte n^o 52519 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2008098303/211/11.

(080113013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

Sigla Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 105.983.

—
Les statuts coordonnés suivant l'acte n^o 51954 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2008098299/211/11.

(080113044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

Multiplex Luxembourg General Partner S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2422 Luxembourg, 3, rue Rénert.

R.C.S. Luxembourg B 121.934.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 52322 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2008098294/211/11.

(080113115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

Luxshield Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 130.523.

Constituée par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 12 juillet 2007, acte publié au Mémorial C n ° 2058 du 21 septembre 2007.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUXSHIELD INVESTMENTS S.à r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008098423/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2008, réf. LSO-CS10519. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

Fashion Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 71.772.

Constituée par-devant Maître Marthe THYES-WALCH, alors notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 14 septembre 1999, acte publié au Mémorial C n ° 915 du 2 décembre 1999.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FASHION FINANCE S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008098422/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2008, réf. LSO-CS08869. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113399) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

Bornan Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 111.355.

Constituée par-devant M^e Tom METZLER, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 13 octobre 2005, acte publié au Mémorial C n ° 217 du 31 janvier 2006.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BORNAN INVESTMENTS S.à r.l.
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2008098424/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2008, réf. LSO-CS10324. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

Bonanza Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 128.513.

Constituée par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 16 mai 2007, acte publié au Mémorial C no 1508 du 20 juillet 2007.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BONANZA HOLDING S.à r.l.
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2008098319/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2008, réf. LSO-CS10328. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113393) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

Luxco Investment Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 60.981.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 52431 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Joseph ELVINGER
Notaire

Référence de publication: 2008098313/211/11.

(080112718) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

Recto-Verso S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 4, rue d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 45.384.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Karine REUTER
Notaire

Référence de publication: 2008098288/7851/11.

(080112756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

Com-Invest Management Rubens S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 115.061.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008098327/4185/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2008, réf. LSO-CS03503. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080112688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

Multiflags S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 66.341.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008098328/4185/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2008, réf. LSO-CS03508. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080112685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

Marlo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 103.942.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008098364/506/13.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11766. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

D'Amico International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 29.027.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008098379/680/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2008, réf. LSO-CS12445. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

Nic Kremer et Fils S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9762 Lullange, Maison 37.

R.C.S. Luxembourg B 132.906.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Heinerscheid, le 01/08/08.
Nic Kremer et Fils S.à r.l.
p.o Fiduciaire Eisleck Sàrl
Signature

Référence de publication: 2008098251/800953/15.

Enregistré à Diekirch, le 30 juillet 2008, réf. DSO-CS00548. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080113195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

Comit Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1259 Senningerberg, 13-15, Z.I. Breedewues.

R.C.S. Luxembourg B 137.243.

Koordinierte Statuten hinterlegt beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil der Gesellschaften und Vereinigungen.

Junglinster, den 31. Juli 2008.

Für gleichlautende Abschrift

Für die Gesellschaft

Für Maître Jean SECKLER

Notar

Auf Grund von Beauftragung Monique GOERES

Référence de publication: 2008098276/231/15.

(080112959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

Mission Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 127.324.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2008098309/5770/12.

(080113309) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

Novelis Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3451 Dudelange, Zone Industrielle Riedgen.

R.C.S. Luxembourg B 19.358.

EXTRAIT

Il résulte d'une lettre datée du 2 juillet 2008 que Monsieur Jean-Marie Bouzendorffer a démissionné de son poste d'Administrateur.

Luxembourg, le 14 juillet 2008.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008098231/304/16.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2008, réf. LSO-CS08989. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2008.
